

Chapitre 4

Optimiser les migrations pour le développement dans le secteur agricole

De nombreux pays en développement s'appuient dans une large mesure sur l'agriculture, qui est à la base des moyens de subsistance de beaucoup de ménages. Ce chapitre examine l'impact des migrations internationales sur le secteur agricole dans les dix pays partenaires du projet IPPMD. Il examine plus particulièrement dans quelle mesure l'émigration influe sur le travail au sein des ménages, en raison du départ d'un membre actif, dans quelle mesure les capitaux provenant des transferts de fonds et des migrations de retour sont acheminés vers le secteur agricole ou hors de ce secteur, et de quelles façons les ménages avec un immigré contribuent au secteur. Il analyse également si les politiques agricoles - telles que les subventions, les formations et les programmes d'assurance - exercent un effet sur les résultats en matière de migrations, comme l'émigration, les décisions concernant les transferts de fonds et les migrations de retour et les perspectives d'intégration des immigrés.

De nombreuses économies en développement reposent en grande partie sur l'agriculture, qui constitue une composante essentielle des moyens de subsistance de la plupart des gens. Cette réalité se traduit dans l'Objectif de développement durable 2 (ODD 2) : « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». L'agriculture figurait aussi en bonne place dans le Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 sur le financement du développement (United Nations, 2015), en particulier s'agissant des efforts nécessaires pour éliminer la faim et la malnutrition. Le changement climatique a également placé l'agriculture au centre de nombreuses préoccupations relatives au développement. Les prévisions quant à l'impact du changement climatique sur les migrations sont variables, l'estimation la plus citée faisant état de 200 millions de personnes déplacées (y inclus les migrants internes) (IOM, 2009), dont un grand nombre provenant de zones rurales et dépendant de l'agriculture.

Plusieurs pays du projet IPPMD connaissent un développement économique et social rapide, un phénomène qui, historiquement, s'accompagne souvent d'un vaste dépeuplement des zones rurales et d'un abandon des activités agricoles, ce qui signifie la diminution du ratio entre producteurs et consommateurs d'aliments. Si dans bien des cas ce mouvement s'effectue généralement des zones rurales vers les zones urbaines d'un même pays, les migrations internationales sont également fréquentes. Le secteur agricole étant d'une importance vitale pour les emplois et le revenu du travail ainsi que pour le développement d'un pays et la réduction de sa pauvreté, il est essentiel de comprendre les liens qu'il entretient avec les migrations et de rechercher dans quelle mesure et de quelle manière celles-ci peuvent contribuer à rendre le secteur plus productif et durable afin d'enrayer la diminution de la main-d'œuvre disponible. Ce chapitre examine l'impact des migrations internationales sur le secteur agricole. Les activités agricoles en sont-elles freinées ou renforcées ? Il analyse également l'effet des politiques agricoles – telles que les subventions, les formations et les programmes d'assurance – sur les flux liés aux migrations – émigrés, transferts de fonds et migrants de retour mais aussi intégration des immigrés.

Ce chapitre comporte quatre parties. La première brosse le contexte en donnant un aperçu du secteur agricole dans les dix pays du projet IPPMD et des données collectées en 2014. La deuxième porte sur l'impact que les migrations peuvent avoir sur le secteur agricole dans quatre domaines : émigration, transferts de fonds, migration de retour et immigration. La troisième analyse l'impact que les politiques agricoles peuvent avoir sur les décisions des membres des ménages agricoles en matière d'émigration, de transfert de fonds et de migration de retour, et sur l'intégration des immigrés dans leur société d'accueil. La dernière partie détaille certaines implications pour les politiques.

Tableau 4.1. **Migrations et agriculture : principales conclusions**

Comment les migrations influent sur l'agriculture	Comment les politiques agricoles influent sur les migrations
<ul style="list-style-type: none"> ● L'émigration dynamise le marché de l'emploi agricole, les émigrés étant remplacés par des travailleurs provenant de ménages autres que les leurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Alors que les subventions agricoles tendent à accroître l'émigration dans les économies essentiellement agraires, elles ont tendance à la faire diminuer dans les économies plus diversifiées.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les transferts de fonds comme les migrations de retour accroissent les investissements dans les activités agricoles, mais également dans d'autres types d'activités au sein des ménages agricoles, ce qui crée des opportunités en faveur de la diversification. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans certains pays on observe une corrélation positive entre subventions agricoles et transferts de fonds.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les ménages agricoles avec un immigré sont plus susceptibles que les autres ménages agricoles d'embaucher de la main-d'œuvre et de vendre leurs produits. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les immigrés sont moins susceptibles de bénéficier des programmes agricoles.

Note : Ces conclusions ne valent pas pour tous les pays du projet IPPMD. Pour des conclusions ciblées par pays, voir les études de cas par pays.

Aperçu du secteur agricole dans les dix pays partenaires

Le secteur agricole est essentiel à la société pour plusieurs raisons. Il procure nourriture et sécurité alimentaire à la population. Il crée des liens et des intrants, et fait partie d'une chaîne de valeur qui procure des revenus et des emplois. Ces emplois assurent des moyens de subsistance, parfois au profit des couches les plus pauvres de la population et dans des zones rurales offrant peu d'autres opportunités.

L'émigration touchant le secteur agricole semble aller de pair avec une transition graduelle vers une économie plus industrialisée ou axée sur les services et à forte intensité de capital (Lewis, 1954 ; Harris et Todaro, 1970). Au cours du processus, ce secteur perd son atout le plus important : le capital humain. Veiller à la bonne santé des composantes rurales – et parfois urbaines – de l'économie agricole est donc vital pour prévenir les inégalités, l'extrême pauvreté et la rupture de la cohésion sociale.

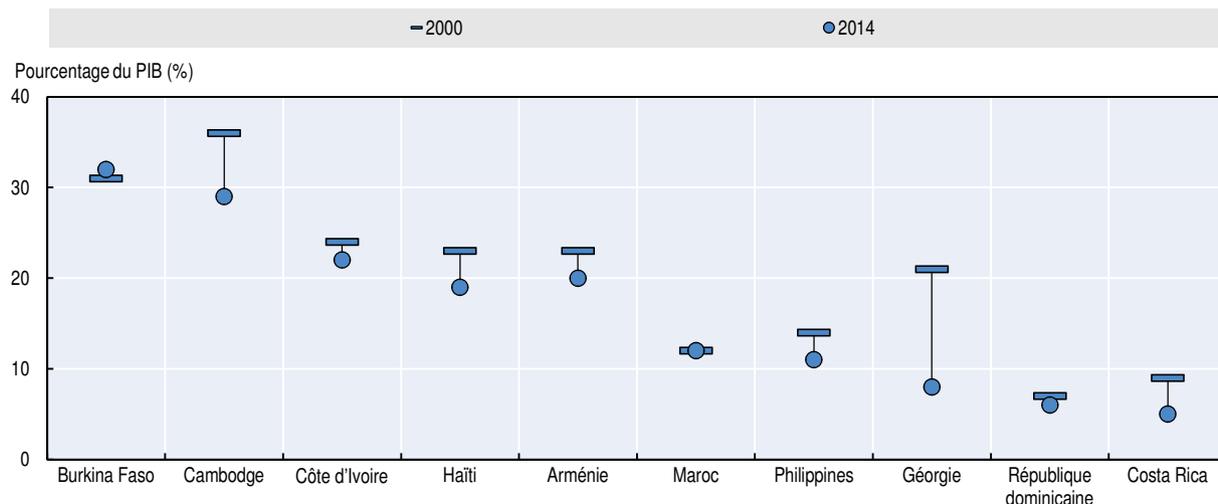
La taille du secteur agricole varie selon les pays étudiés

Les pays du projet IPPMD illustrent les différents stades auxquels peuvent se trouver les pays en développement dans la transition entre une société essentiellement agraire et une société plus diversifiée. Le graphique 4.1 illustre ce phénomène par l'évolution de la valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) entre 2000 et 2014.

Première caractéristique frappante, le poids de la valeur ajoutée de l'agriculture varie considérablement : de plus de 30 % du PIB au Burkina Faso en 2014 à environ 5 % au Costa Rica. Deuxième trait frappant, ce poids a évolué avec le temps. Entre 2000 et 2014, il a progressivement diminué dans tous les pays, sauf deux : au Burkina Faso, où il a légèrement augmenté, et au Maroc, où il est resté inchangé. Nulle part la baisse n'a été aussi évidente qu'en Géorgie : après avoir atteint un pic à la fin des années 1990, la contribution de l'agriculture a chuté brutalement entre 2000 et 2014 en raison des réformes adoptées suite à la transition, d'un retour à la paix après une période de conflit et d'une diversification de l'économie. La Géorgie figure maintenant parmi les pays où le poids de l'agriculture est le plus faible, aux côtés du Costa Rica, de la République dominicaine, du Maroc et des Philippines. Le poids de l'agriculture, tout en restant élevé dans l'économie, a également diminué rapidement au Cambodge, à la suite de réformes et d'une diversification et d'une ouverture de son économie.

Graphique 4.1. **Le poids de l'agriculture dans l'économie varie selon les pays**

Valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du PIB, 2000 et 2014



Note : Ces chiffres incluent la valeur ajoutée du secteur forestier et de la pêche.

Source : FAO, base de données FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478716>

La répartition des activités agricoles diffère également entre les pays, et ceci semble corrélé avec le poids de l'agriculture précédemment décrit. Le graphique 4.2 l'illustre par un diagramme de dispersion représentant la surface de terres arables par habitant et la production de viande animale par habitant. La taille des cercles y reflète la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB. Les données suggèrent qu'en termes relatifs, les Philippines, le Costa Rica et la République dominicaine pratiquent davantage l'élevage, tandis que les cultures arables sont plus courantes au Burkina Faso et au Cambodge. L'Arménie, la Côte d'Ivoire, la Géorgie, Haïti et le Maroc se trouvent dans une situation intermédiaire, même si la Côte d'Ivoire, la Géorgie et Haïti sont, relativement parlant, de plus petits producteurs. Le graphique suggère également que les pays qui ont procédé à une diversification et qui possèdent une part plus faible de valeur ajoutée agricole sont également ceux qui s'engagent de façon relativement plus importante dans l'élevage des animaux, alors que ceux dans lesquels l'agriculture joue un rôle important sont aussi ceux qui accordent une place relativement plus substantielle à la culture des terres arables.

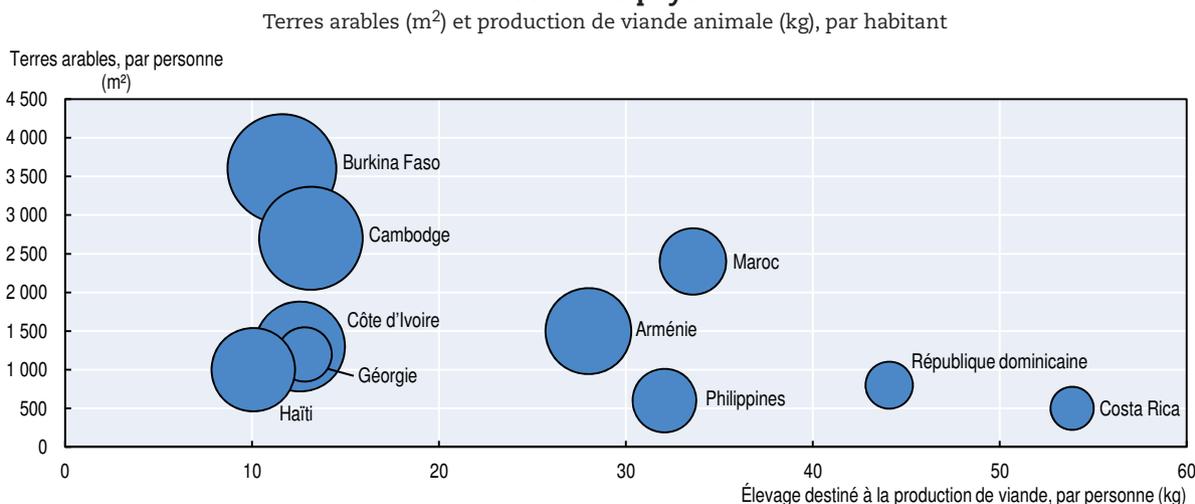
Le niveau et le type d'activité agricole varient selon les pays dans les données IPPMD

L'enquête IPPMD comporte un module consacré aux activités agricoles des ménages (voir chapitre 2) divisé en trois composantes : 1) activités liées aux cultures arables ; 2) activités liées à l'élevage ; 3) politiques agricoles dont le ménage a pu bénéficier. Tout ménage déclarant avoir effectué des cultures arables ou pratiqué l'élevage est considéré comme un ménage agricole ; les questions sur les politiques agricoles ont été posées uniquement à ces ménages¹.

Moins de la moitié des ménages de l'échantillon pratiquaient l'agriculture. Sur les 20 549 ménages interrogés, c'était le cas de 8 932 (43 %) d'entre eux au moment de l'entrevue, ce qui tient en partie à la nature de l'échantillonnage, l'échantillon ayant parfois été stratifié entre zones rurales et zones urbaines (voir chapitre 2). Mais le pourcentage de ménages exerçant une activité agricole varie grandement entre les pays (graphique 4.3). Les ménages agricoles représentaient une part importante des ménages de l'échantillon au Cambodge (84 %) et au Burkina Faso (74 %), mais une part bien plus faible au Costa Rica (12 %) et en République

dominicaine (20 %). Le taux élevé au Cambodge s'explique par la surreprésentation des ménages ruraux dans l'échantillon (80 %). Au Burkina Faso, bien que 60% de l'échantillon soit urbain, un grand nombre des ménages considérés comme « urbains » ont des activités agricoles (57%).

Graphique 4.2. **L'importance des terres arables et de la production de viande animale varie selon les pays**

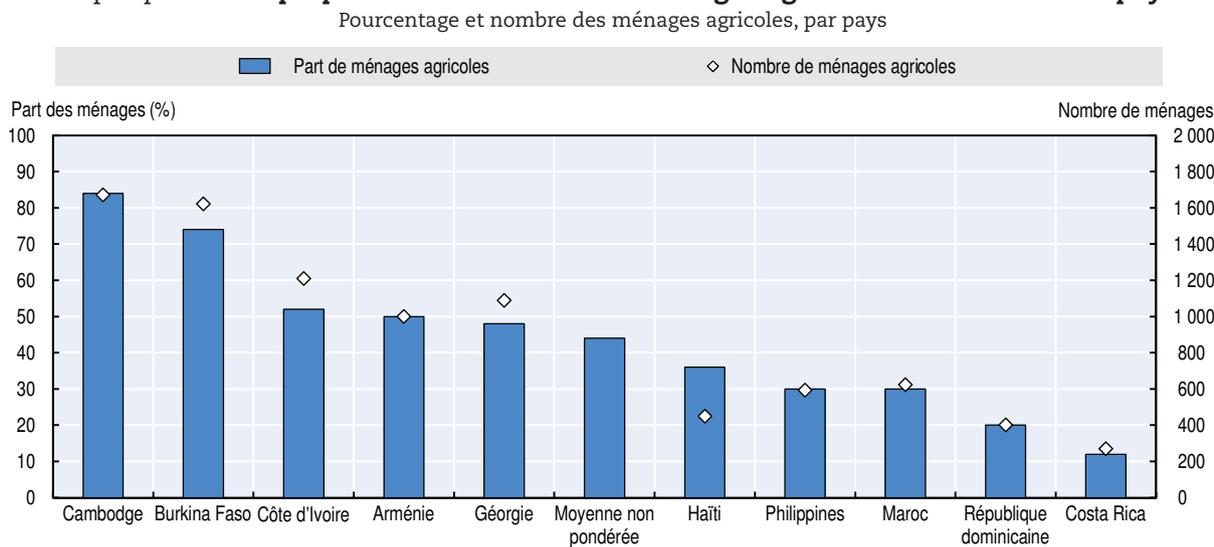


Notes : Données de 2013. Cette catégorisation a été développée à partir des données sur la surface totale des terres arables (en km²) tirées des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Les terres arables (en ha) sont, selon la définition de la FAO, les « terres affectées aux cultures temporaires (les superficies récoltées deux fois n'étant comptées qu'une fois), prairies temporaires destinées au fauchage et au pâturage, jardins maraîchers ou potagers et terres en jachère temporaire (moins de cinq ans). Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes ne figurent pas dans cette catégorie. » La catégorisation de l'élevage est fondée sur les données de la production totale de viande de l'élevage primaire de chaque pays. La taille des cercles reflète la part de la valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB du pays.

Sources : Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde, <http://data.worldbank.org/products/wdi> ; FAO, base de données FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478728>

Graphique 4.3. **La proportion et le nombre de ménages agricoles varient selon les pays**



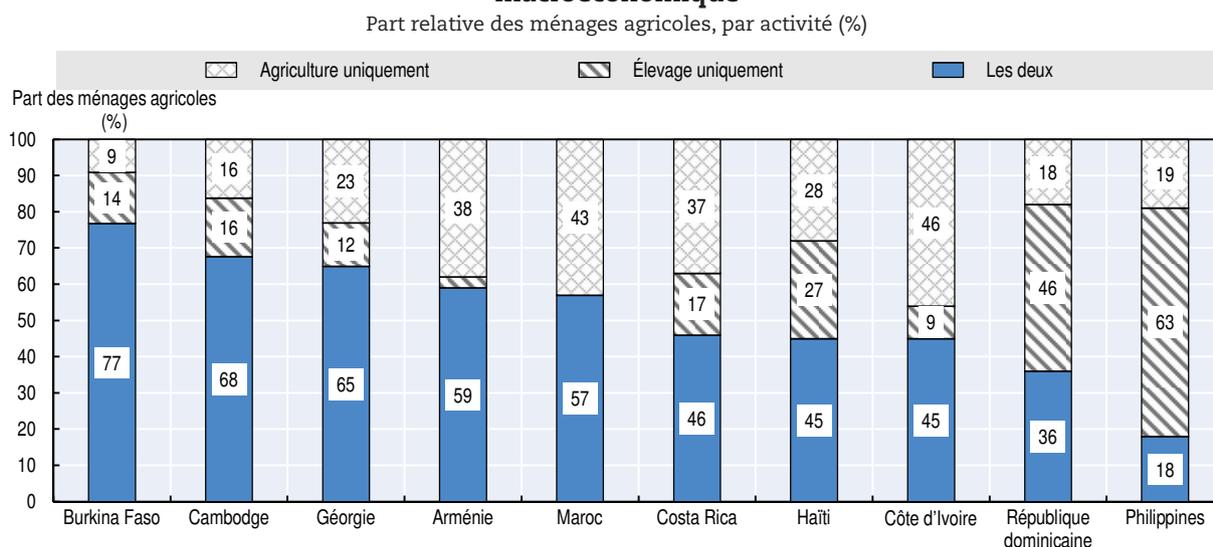
Note : Les chiffres au-dessus des rectangles correspondent au pourcentage par rapport à tous les ménages.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478737>

Les pays diffèrent également pour ce qui est des types d'activités agricoles des ménages. Les ménages pratiquaient davantage l'élevage dans des pays tels que les Philippines et la République dominicaine (comme le laissent penser les données macroéconomiques présentées au graphique 4.2), alors que l'Arménie et Costa Rica comptaient plus de ménages pratiquant les cultures arables (graphique 4.4). Les données IPPMD sur le Costa Rica sont contradictoires avec les données macroéconomiques, ce qui traduit le fait que beaucoup de données ont été collectées dans la région d'Alajuela, qui est essentiellement une région de cultures arables. Dans des pays comme le Burkina Faso, le Cambodge et la Géorgie, les ménages pratiquaient les deux types d'activités. Dans ces deux premiers pays, c'est l'agriculture artisanale², et non l'agriculture commerciale, qui prédomine.

Graphique 4.4. **L'activité agricole des ménages reflète pour l'essentiel le tableau macroéconomique**



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478743>

Comment les migrations influent-elles sur l'agriculture ?

Le secteur agricole est très dépendant du travail manuel, en particulier dans les pays où les investissements y sont insuffisants. C'est pourquoi le départ, l'arrivée et le retour des travailleurs, ainsi que les fonds transférés par les migrants ou les fonds qu'ils rapportent ont le potentiel d'altérer les activités des ménages et, plus généralement, l'ensemble du secteur. L'influence des migrations sur le secteur agricole peut être envisagée de deux points de vue principaux. Ces deux optiques ne s'excluent pas l'une l'autre et peuvent être résumées ainsi (FAO et FIDA, 2008 ; Lucas, 1987) :

1. La première revient à dresser un **tableau négatif** en soulignant la perte de main-d'œuvre et la possibilité qu'elle affecte la sécurité alimentaire et la croissance économique dans les zones rurales. Le départ d'un membre du ménage entraîne la diminution de la main d'œuvre disponible en son sein et potentiellement dans la communauté qu'il quitte, ce qui peut avoir un effet sur la manière dont le ménage gère ses activités agricoles. Par conséquent, l'émigration est souvent présentée comme un problème pour la stabilité du secteur agricole et pour le développement rural en général en raison de ses liens avec le reste de l'économie.

- La seconde met en avant l'**effet positif** de la sortie d'un marché de l'emploi surchargé, des transferts de fonds et des migrations de retour. Les migrations peuvent représenter une source d'investissement et d'innovation pour le secteur agricole lorsque les émigrés transfèrent des fonds et les migrants de retour rapportent avec eux un capital social et financier. Dans le même temps, les migrations peuvent aussi servir d'élément déclencheur en faveur de la diversification ou d'une sortie du secteur dans la mesure où les transferts de fonds et les différentes formes de capitaux rapatriés par les migrants de retour peuvent être employés pour investir dans des activités en dehors du secteur agricole. **L'émigration est donc présentée comme une opportunité** pour les ménages d'échapper à de mauvaises conditions de vie, de réduire la pression sur les ressources dans les lieux qu'ils quittent et d'augmenter leurs moyens grâce aux transferts de fonds et à leur retour ultérieur dans le pays d'origine.

En plus de l'émigration, des transferts de fonds et des migrations de retour, les immigrants internationaux peuvent également être une source d'investissement et de contribution économique pour le secteur agricole.

Cette partie examine ces questions dans les dix pays partenaires en s'appuyant sur l'analyse empirique des données IPPMD.

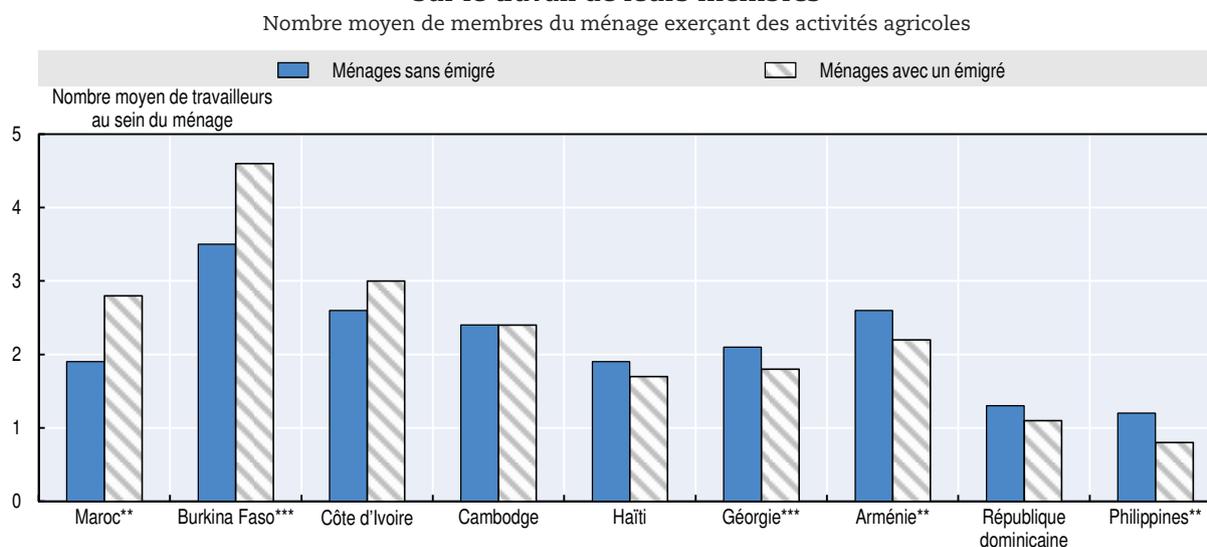
L'émigration redynamise le marché de l'emploi agricole

Le secteur agricole est l'un des plus affectés par l'émigration; dans cinq des huit pays du projet IPPMD pour lesquels des données sont disponibles (Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica et Haïti), ce secteur est celui qui est touché par le plus fort taux d'émigration, par rapport au nombre de personnes employées dans le pays. Ceci entraîne des conséquences pour le secteur agricole mais également pour les ménages qui gagnent leur vie grâce à ce secteur. La perte de travailleurs due à l'émigration peut avoir plusieurs conséquences. La migration d'un ou de plusieurs de leurs membres a des conséquences importantes en termes de répartition de la main-d'œuvre et de division du travail au sein des ménages. Le départ d'un membre peut amener les autres membres de la famille à ajuster leur offre de travail, y compris en contribuant directement aux activités agricoles du ménage. Des recherches ont montré que, pour les ménages du centre du Mali, perdre la contribution agricole d'un homme jeune dépasse les gains procurés par les transferts de fonds (McDowell et de Haan, 1997). Quand ceux qui restent sont les travailleurs les moins productifs, la baisse de la productivité peut même entraîner une pénurie de main-d'œuvre (Tacoli, 2002) et, dans certaines communautés, une insécurité alimentaire (Skeldon, 2003 ; Cotula et Toulmin, 2004), comme cela a été documenté au Mali (Cissé et Daum, 2010) et au Zimbabwe (Tsiko, 2009).

Cette section explore le lien entre l'émigration et l'utilisation de la main-d'œuvre dans les activités agricoles. Les ménages agricoles peuvent combler leur demande de main d'œuvre de deux façons. Premièrement, ils peuvent exiger d'un nombre plus important de leurs membres qu'ils participent aux activités agricoles. Deuxièmement, ils peuvent se tourner vers le marché de l'emploi pour embaucher des travailleurs externes. Lorsque l'un de ses membres émigre, un ménage qui a besoin de trouver plus de main-d'œuvre peut le faire soit en sollicitant davantage ses autres membres, soit en embauchant des travailleurs externes. Cela concorde avec les analyses du chapitre 3 sur l'impact de l'émigration sur le travail au sein des ménages, même si les études empiriques qui le confirment spécifiquement pour les ménages agricoles sont plutôt rares. L'émigration est susceptible de réduire l'offre globale de main-d'œuvre et, en particulier, la disponibilité de la main-d'œuvre dans les communautés avec des émigrés (FAO et FIDA, 2008).

La comparaison entre les ménages agricoles avec un émigré et les ménages agricoles sans émigré offre un tableau contrasté. Au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Maroc, ce nombre est plus élevé dans les ménages avec un émigré que dans les ménages sans émigré (graphique 4.5). Cette relation est statistiquement significative selon l'analyse de régression pour le Burkina Faso et le Maroc (tableau 4.2). Mais, dans un plus grand nombre de pays – Arménie, République dominicaine, Géorgie, Haïti et Philippines –, les ménages avec un émigré comptent moins – et non plus – de membres participant aux activités agricoles, bien que la différence entre les ménages avec un émigré et ceux sans émigré soit relativement plus faible. Dans ces pays, la main-d'œuvre perdue en raison de l'émigration a pu soit ne pas être remplacée, soit avoir été remplacée autrement qu'en faisant appel aux ressources internes. Dans les faits, si les ménages n'ont pas la capacité interne de combler les pénuries de main-d'œuvre dues à l'émigration d'un de leurs membres et si les marchés de l'emploi sont plus développés et accessibles, ils peuvent se tourner vers l'embauche de travailleurs externes.

Graphique 4.5. **Dans certains pays, les ménages avec un émigré comptent davantage sur le travail de leurs membres**



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages avec un émigré sur ménages sans émigré. Le Costa Rica n'est pas inclus en raison de la taille restreinte de son échantillon.

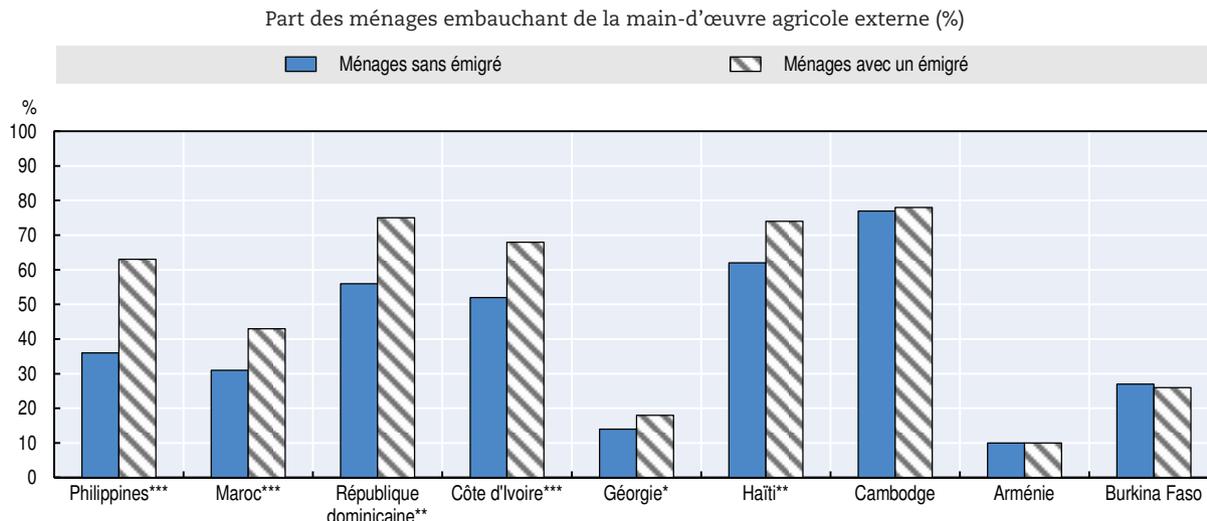
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478755>

Le projet IPPMD a collecté des données à ce sujet. Dans plusieurs cas – Côte d'Ivoire, République dominicaine, Géorgie, Haïti, Maroc et Philippines, notamment –, les ménages avec un émigré sont plus susceptibles de le faire que les ménages sans émigré (graphique 4.6). Cette relation est forte dans l'ensemble de ces pays, à l'exception de la Géorgie (tableau 4.2). Ceci s'explique peut-être par le fait que ce pays est passé relativement rapidement d'une économie dépendante de l'agriculture à une économie plus diversifiée, ce qui signifie que les ménages y ont moins besoin d'une main-d'œuvre agricole (graphique 4.1).

Globalement, les ménages recourent bien à plus de main-d'œuvre, ce qui conforte les indications selon lesquelles le marché de l'emploi n'est pas si restreint quand les travailleurs émigrent, même si la productivité peut diminuer du fait que les émigrés sont généralement plus jeunes et plus productifs.

Graphique 4.6. Dans la plupart des pays, les ménages avec un émigré embauchent des travailleurs externes



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages avec un émigré sur ménages sans émigré. Le Costa Rica n'est pas inclus en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478762>

Tableau 4.2. Les liens entre l'émigration et les activités agricoles

Variables dépendantes : Nombre de membres du ménage exerçant des activités agricoles pour le ménage/le ménage a embauché des travailleurs agricoles externes

Variable étudiée : Le ménage a un émigré

Modèle de régression : Moindres Carrés Ordinaires (MCO) (1^{er} colonne) et probit (2^e colonne)

Échantillon : Ménages agricoles

Pays	Variables dépendantes	
	Nombre de membres du ménage exerçant des activités agricoles pour le ménage	Le ménage a embauché des travailleurs agricoles externes
Arménie		
Burkina Faso	↑	
Cambodge		
Côte d'Ivoire		↑
Géorgie	↓	
Haïti		↑
Maroc	↑	↑
Philippines		↑
République dominicaine		↑

Note : Les flèches indiquent une relation positive (flèches dirigées vers le haut) ou négative (flèches dirigées vers le bas) statistiquement significative entre la variable dépendante et la principale variable indépendante étudiée. Le Costa Rica n'est pas inclus en raison de la faiblesse de l'échantillon. La fiabilité du modèle a été testée en excluant les ménages avec seulement des migrants de retour, seulement des immigrants ou appartenant à ces deux catégories à la fois mais cela n'a pas eu un effet significatif sur les résultats³.

Au Burkina Faso, pays partenaire où l'agriculture joue le rôle le plus important dans le PIB (avec un poids en progression) (graphique 4.1), les ménages avec un émigré comptent sur davantage de travail en leur sein, et non sur la main-d'œuvre externe. Cela pourrait être un signe que les marchés de l'emploi sont sous-développés dans les régions touchées, et que les ménages ont du mal à embaucher des travailleurs externes. Le Maroc, en revanche,

possède une part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB beaucoup plus faible comparé au Burkina Faso. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le pays a connu une urbanisation relativement rapide au cours des dernières années, le pourcentage de population urbanisée progressant de 48% en 1990 à un taux attendu de 60% pour 2015 (United Nations, 2014), ce qui provoque une baisse de l'offre de main-d'œuvre similaire à celle entraînée par l'émigration internationale. Parallèlement, le Maroc opère également une transition vers une dépendance moindre envers sa production agricole ; l'émigration semble agir comme un moyen de redynamiser le marché -ce qui explique également pourquoi les ménages embauchent de la main-d'œuvre externe au ménage (bien que ce lien ne soit pas si affirmé).

Il convient également de noter que beaucoup des pays dans lesquels les ménages avec un émigré embauchent davantage de travailleurs externes font partie des plus riches du projet, et que le poids de l'agriculture dans l'économie y est également plus faible (Géorgie, Maroc, Philippines et République dominicaine, par exemple). Cela traduit probablement le fait que les marchés de l'emploi y sont plus efficaces que dans les pays plus pauvres, et qu'il est donc plus facile de trouver et d'embaucher de la main-d'œuvre.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les ménages avec un émigré sont également davantage susceptibles d'embaucher de la main-d'œuvre externe. Bien que la capacité de production de la Côte d'Ivoire soit relativement faible (graphique 4.2), l'agriculture représente une part élevée et croissante de son PIB, ce qui signifie que l'emploi de nombreux travailleurs dépend encore de ce secteur. Ce pays est également en train de sortir d'une grave crise politique qui a affecté de nombreuses zones rurales. Il se peut que beaucoup de gens soient partis en raison de la crise, puis, la stabilité revenue dans les zones agricoles, que la demande de main-d'œuvre ait connu un pic. Une explication similaire peut être avancée pour décrire la situation en Haïti à la suite du tremblement de terre de 2010.

En somme, les ménages avec un émigré ont une certaine tendance à compter sur davantage de main-d'œuvre, venant parfois du ménage lui-même et souvent de l'extérieur.

Les transferts de fonds et le capital financier et humain des migrants de retour servent à investir dans des activités productives

À mesure que l'urbanisation s'intensifie, en particulier en Afrique, les centres urbains en pleine croissance sont considérés comme des sources potentielles d'investissement pour l'agriculture, en particulier par le biais d'outils tels que les fonds d'investissement agricoles (McNeils et al., 2010). Les migrations internationales peuvent également jouer un rôle dans la création de financements particulièrement nécessaires. De nombreux ménages reçoivent de l'argent et des biens de la part d'amis et de membres de leur famille établis à l'étranger. Les ménages agricoles vivant essentiellement dans des zones rurales où les marchés du crédit et du travail sont insuffisants, les transferts de fonds peuvent jouer un rôle particulièrement important. Compte tenu de la transition qui s'opère en direction d'autres secteurs que l'agriculture et de l'émigration de la main-d'œuvre productive, les pays doivent s'assurer que le secteur reste viable, en augmentant la productivité par exemple.

Cependant, problème inhérent aux zones rurales, y transférer les fonds est non seulement coûteux mais problématique à cause du manque de services bancaires, par rapport aux zones urbaines. Bien que peu d'informations soient disponibles concernant le taux de transferts de fonds des migrants vers les zones rurales ou urbaines, les données indiquent que 40% des transferts de fonds sont destinés aux zones rurales (FAO, 2016), soit un taux inférieur à la part de la population vivant dans ces zones rurales (46%), et beaucoup

plus faible que la part de la population vivant dans ces zones rurales dans les pays moins avancés (52%), les pays les moins avancés (69%) et les pays à faible revenu (70%) (United Nations, 2014).

Les migrations de retour peuvent également influencer sur le secteur agricole par d'autres voies que les transferts de fonds, notamment par l'épargne financière que les migrants peuvent apporter à leur retour, leur contribution directe sur le marché de l'emploi ainsi que l'expérience qu'ils ont acquise à l'étranger.

Les transferts de fonds et l'épargne des migrants de retour peuvent être investis dans des actifs productifs agricoles. Les ménages peuvent investir dans des actifs productifs tels que du matériel, des granges, des clôtures, des mécanismes d'alimentation, des systèmes d'irrigation et des tracteurs. Il existe divers exemples de transferts de fonds investis dans des actifs agricoles. Les migrations internationales ont permis aux ménages avec un émigré d'accroître de façon générale la production agricole au Bangladesh (Mendola, 2005) et au Ghana (Tsegai, 2004). Ils aident à compenser la perte de main-d'œuvre induite par l'émigration. En fait, la perte de main-d'œuvre due aux migrations internes en Chine a eu des répercussions négatives sur la production de maïs au sein des ménages dont les migrants étaient issus, mais les transferts de fonds ont partiellement compensé cette perte (Rozelle et al., 1999).

Les investissements peuvent également prendre diverses formes. Les transferts de fonds peuvent ainsi stimuler l'évolution de l'activité agricole, mais, en quoi exactement, cela reste débattu. Par exemple, investir les transferts de fonds de façon productive peut aider les ménages à passer d'activités à forte intensité de main-d'œuvre à des activités à forte intensité de capital. Au Botswana, au Malawi et au Mozambique, les fonds transférés d'Afrique du Sud ont ainsi permis d'améliorer à la fois la productivité des cultures et l'accumulation de bétail (Lucas, 1987). Les transferts de fonds aident les ménages ruraux à passer de cultures à faible rendement à des cultures commerciales et à l'élevage du bétail, comme cela a été documenté en Albanie (Carletto et al., 2009) et au Burkina Faso (Taylor et Wouterse, 2008). Des données sur le Mexique suggèrent que les transferts de fonds sont utilisés pour investir dans les actifs agricoles, mais pas dans les animaux d'élevage (Böhme, 2013). Une étude menée aux Philippines a montré que les transferts de fonds accroissent la part des ménages qui produisent des cultures commerciales à forte valeur ainsi que la mécanisation, mais réduisent la part de ceux qui se lancent dans la diversification des cultures (Gonzalez-Velosa, 2011).

Les transferts de fonds permettent également aux ménages agricoles de résister aux épreuves et de s'assurer contre elles. Les fonds transférés au Botswana ont ainsi permis aux ménages ruraux de surmonter les épreuves causées par les sécheresses (Lucas et Stark, 1985).

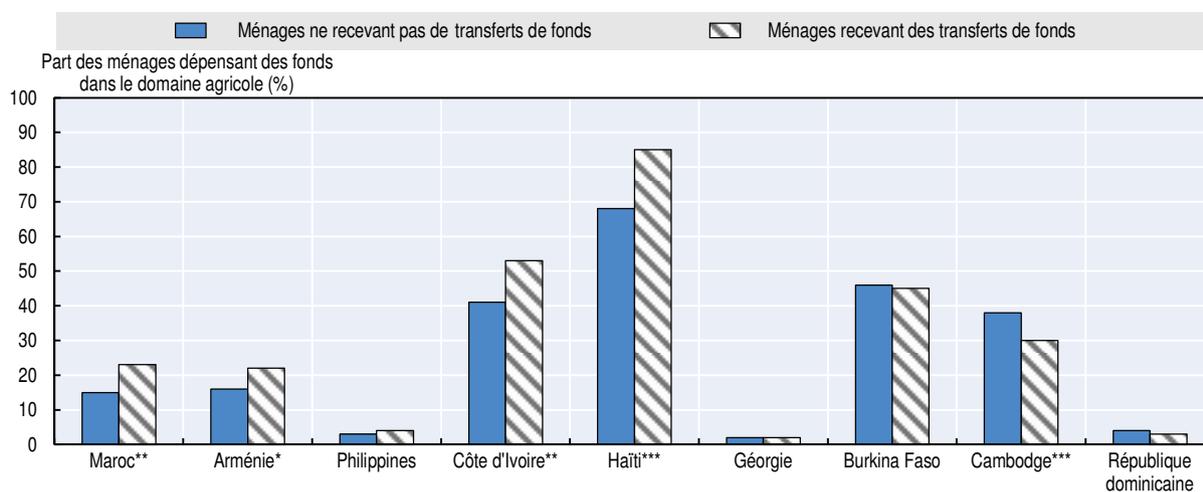
Voilà en théorie comment peuvent être utilisés les transferts de fonds ainsi que l'épargne et les connaissances accumulées par les migrants de retour. Mais que disent les données IPPMD concernant les pays partenaires ? Même s'il n'y a pas eu de collecte de données concernant l'efficacité et la productivité, les recherches IPPMD examinent cette question en analysant les données collectées sur le fait que les ménages ont ou non consacré des dépenses aux actifs agricoles⁴.

Les dépenses consacrées aux actifs agricoles au cours des 12 derniers mois varient selon les pays. C'est en Haïti que le pourcentage de ménages ayant fait des dépenses de ce type est le plus élevé, devant la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Cambodge. Il est à noter que ce sont quatre pays parmi les plus pauvres du projet, où l'investissement agricole productif a

été faible dans le passé et, dans le cas de la Côte d'Ivoire (violences) et d'Haïti (tremblement de terre), partiellement détruit. De tous les pays partenaires, ils font aussi partie de ceux où la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB atteint les niveaux les plus élevés. De fait, en Côte d'Ivoire et en Haïti – ainsi qu'en Arménie et au Maroc –, il existe une corrélation entre les fonds reçus et les dépenses consacrées aux actifs agricoles (graphique 4.7)⁵. Dans ces pays, les transferts de fonds alimentent l'investissement dans un secteur qui en a besoin et où les retours sur investissement sont probablement élevés, comparativement à des pays, comme la République dominicaine, la Géorgie et les Philippines, où l'investissement dans l'agriculture était déjà élevé dans le passé et dont l'économie est moins dépendante de ce secteur. En Arménie et en Haïti, ces relations sont confirmées par une analyse de régression probit (tableau 4.3). Au Cambodge, les transferts de fonds ne semblent pas aussi susceptibles d'être consacrés aux actifs agricoles.

Graphique 4.7. Dans plusieurs pays, les ménages investissent les transferts de fonds dans les actifs agricoles

Transferts de fonds et dépenses consacrées aux actifs agricoles par les ménages au cours des 12 derniers mois



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages recevant des transferts de fonds sur ménages n'en recevant pas. Le Costa Rica n'est pas inclus en raison de la taille restreinte de son échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

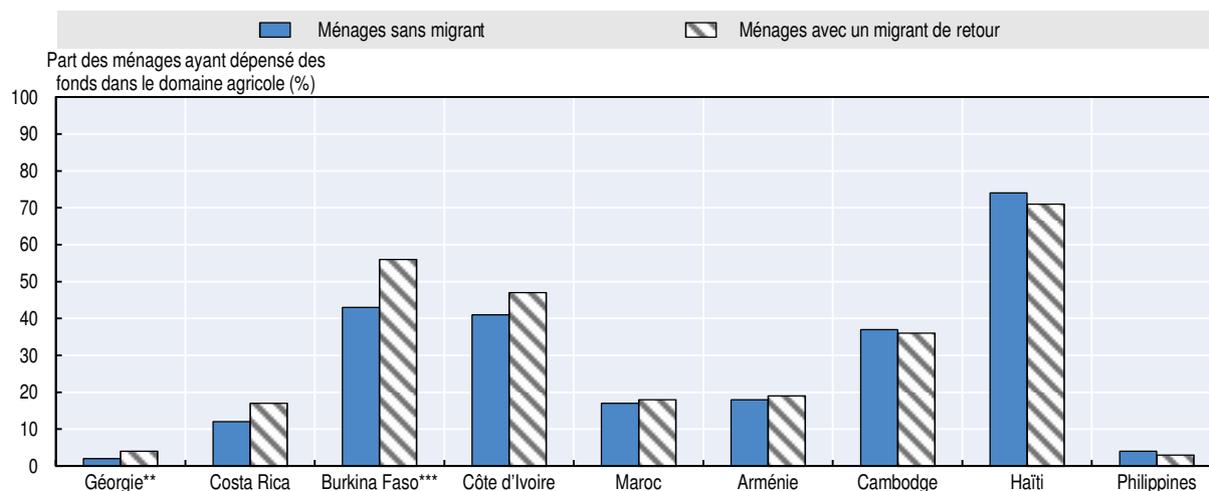
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478773>

Tout comme les ménages recevant des transferts de fonds, les ménages avec un migrant de retour peuvent influencer le secteur de façon positive en termes d'investissement. Cependant, les données IPPMD suggèrent que cet effet est plutôt limité comparé à celui des transferts de fonds. Ainsi, il n'y a qu'au Burkina Faso que les ménages avec un migrant de retour sont proportionnellement plus nombreux que les ménages sans migrant d'aucune sorte à avoir consacré des dépenses aux actifs agricoles au cours des 12 derniers mois (graphique 4.8). Une régression probit confirme cette relation positive (tableau 4.3). En raison du peu d'études sur la question, il est difficile de comprendre pourquoi cet effet est si limité. Concernant le Burkina Faso, de nombreux migrants ont été contraints au retour en raison du conflit en Côte d'Ivoire, et beaucoup d'entre eux étaient au cœur de leur vie productive, avaient accumulé de l'argent et acquis des compétences dans le domaine agricole. Il n'est donc pas si surprenant que ces ménages aient également investi dans l'agriculture dans leur

pays d'origine. Pour les autres pays, il se peut que les migrants de retour, en particulier ceux ayant des projets d'investissement, aillent dans les villes ou investissent dans des projets non agricoles. Les migrations peuvent faire partie d'une stratégie visant à abandonner les activités agricoles.

Graphique 4.8. Au Burkina Faso, les ménages avec un migrant de retour sont plus susceptibles d'avoir fait des dépenses agricoles

Migration de retour et part des ménages ayant fait des dépenses agricoles au cours des 12 derniers mois



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages avec au moins un migrant de retour sur ménages sans migrant d'aucune sorte. La République dominicaine n'est pas incluse en raison de la taille restreinte de son échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478788>

Tableau 4.3. Le rôle des transferts de fonds et des migrations de retour dans l'investissement agricole

Variable dépendante : Le ménage fait des dépenses agricoles

Variables étudiées : Le ménage a reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois / ménage avec un migrant de retour

Modèle de régression : Probit

Échantillon : Ménages agricoles

Pays	Le ménage a reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois	Ménage avec un migrant de retour
Arménie	↑	
Burkina Faso		↑
Cambodge	↓	
Costa Rica	s.o.	
Côte d'Ivoire		
Géorgie		
Haïti	↑	
Maroc		
Philippines		
République dominicaine		s.o.

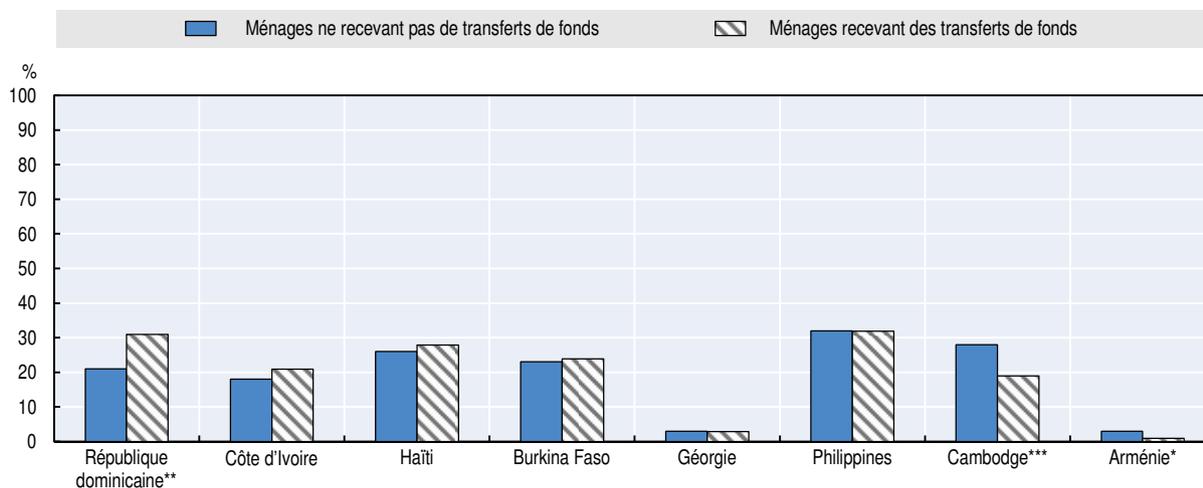
Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la variable dépendante et la principale variable indépendante étudiée. La fiabilité du modèle a été testée en excluant les ménages avec seulement des migrants de retour ou seulement des immigrants mais cela n'a pas eu un effet significatif sur les résultats. La mention «s.o.» signifie que l'échantillon du pays était trop faible pour mener une analyse précise⁶.

Les ménages recevant des transferts de fonds et les ménages avec un migrant de retour peuvent également décider de consacrer leur revenu supplémentaire à des activités entrepreneuriales non agricoles (FAO et FIDA, 2008). Une telle conception serait cohérente avec le développement et le recul graduel de la dépendance à l'égard de l'agriculture. Cela a par exemple été le cas en Albanie, où les transferts de fonds ont été associés négativement aux investissements agricoles consacrés à la main-d'œuvre et aux autres facteurs de production (Carletto et al., 2010). En effet, il est constaté par Carletto et al. (2009) qu'en Albanie l'émigration a contribué à réduire la pression sur le travail agricole par habitant.

Entre autres questions, l'enquête IPPMD demandait aux ménages s'ils dirigeaient une entreprise non agricole. Après examen des pays, il semble y avoir peu d'indications que les fonds transférés aux ménages agricoles servent à financer de telles entreprises. Les statistiques descriptives ne vont dans ce sens que pour la République dominicaine, et, au Cambodge, les transferts de fonds sont même corrélés avec un nombre plus faible d'entreprises non agricoles. Une régression probit prenant en compte les autres facteurs pouvant influencer le fait d'avoir une telle entreprise confirme non seulement que les transferts de fonds sont corrélés négativement avec les entreprises non agricoles au Cambodge, mais que c'est également le cas en Arménie et aux Philippines. Il se peut que ce soit dû au fait que les transferts de fonds sont essentiellement consacrés à la consommation, en particulier dans un pays pauvre comme le Cambodge. La corrélation positive qui apparaît au graphique 4.9 pour la République dominicaine n'est pas confirmée par la régression du tableau 4.4.

Graphique 4.9. En République dominicaine, les ménages agricoles recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de diriger une entreprise non agricole

Transferts de fonds et part des ménages agricoles dirigeant une entreprise non agricole



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages recevant des transferts de fonds sur ménages ne recevant pas de transferts de fonds. Le Costa Rica et le Maroc ne sont pas inclus à cause de la faiblesse de l'échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

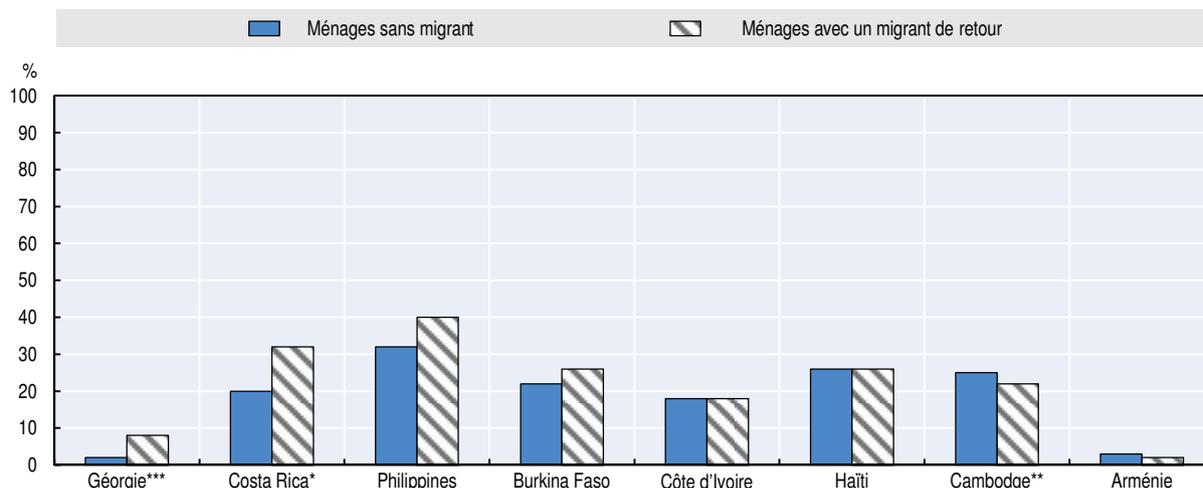
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478790>

Les ménages avec un migrant de retour semblent bénéficier de l'épargne et des connaissances rapportées de l'étranger. Au Burkina Faso, au Costa Rica, en Géorgie et aux Philippines, les ménages agricoles avec un migrant de retour étaient plus susceptibles d'avoir une entreprise non agricole (graphique 4.10). Une régression probit l'a confirmé pour les trois

premiers pays. Comparé au fait de recevoir des transferts de fonds, avoir un migrant de retour constitue pour les ménages agricoles un facteur nettement plus favorable à la possession d'une entreprise. Cela peut tenir à ce que, outre un capital financier, les entreprises ont besoin de savoir-faire : les migrants de retour, qui ont accumulé de l'expérience à l'étranger, le leur apportent. Le retour au Burkina Faso de migrants partis en Côte d'Ivoire a été précieux pour ce pays, car les migrants de retour investissent dans le secteur agricole (graphique 4.8) mais aussi dans des entreprises non agricoles, comme illustré dans le tableau 4.4.

Graphique 4.10. **Les ménages agricoles avec un migrant de retour sont plus susceptibles de posséder une entreprise non agricole dans certains pays**

Migration de retour et part des ménages agricoles dirigeant une entreprise non agricole



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages avec au moins un migrant de retour sur ménages sans migrant de retour. La République dominicaine et le Maroc ne sont pas inclus en raison de la taille restreinte de leur échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478800>

Tableau 4.4. **Le rôle des transferts de fonds et des migrations de retour dans l'investissement non agricole**

Pays	Le ménage a reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois	Ménage avec un migrant de retour
Arménie	↓	
Burkina Faso		
Cambodge	↓	
Costa Rica	s.o.	↑
Côte d'Ivoire		
Géorgie		↑
Haïti		
Maroc	s.o.	
Philippines	↓	
République dominicaine		

Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la variable dépendante et la principale variable indépendante étudiée. La mention «s.o.» signifie que l'échantillon du pays était trop faible pour mener une analyse précise⁷.

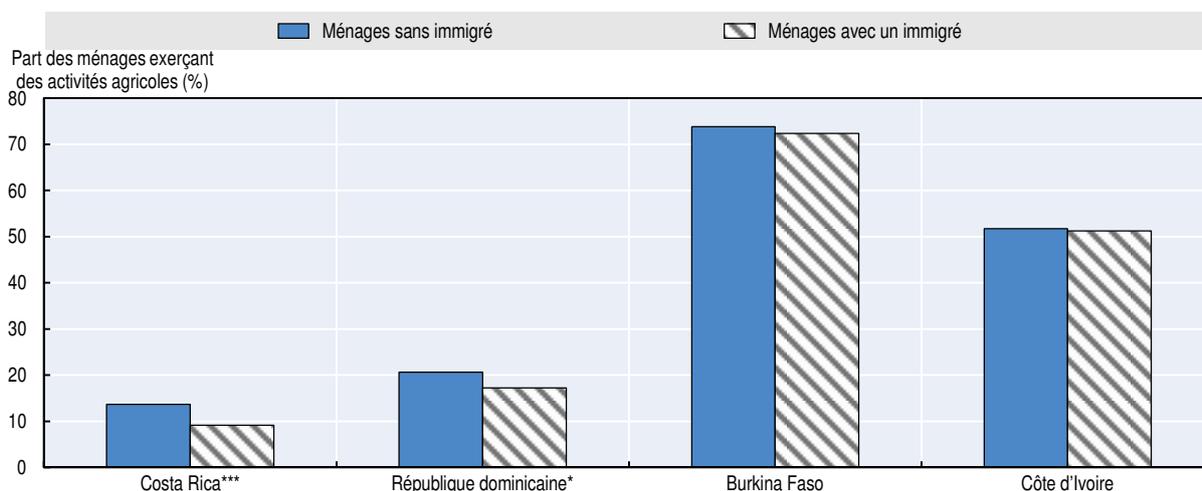
Les ménages avec un immigré peuvent être plus susceptibles de créer des emplois et des biens pour le marché que les ménages nés dans le pays

Les immigrés apportent la force de travail mais aussi le capital social, financier et humain dont l'agriculture a besoin pour continuer de croître, souvent dans un contexte où les ressortissants du pays ne sont plus disposés à travailler dans ce secteur. Dans de nombreux pays, les immigrés contribuent à combler les pénuries, en particulier pendant l'époque des semailles et la saison des récoltes. Par exemple, l'émigration de travailleurs ruraux de la région de Bakel, au Sénégal, a été suivie de l'immigration de travailleurs maliens dans ce pays (Cotula et Toulmin, 2004).

Les immigrés peuvent aussi apporter avec eux des idées et des méthodes nouvelles ainsi que le capital accumulé dans leur pays d'origine. De plus, les emplois et les investissements dans le secteur agricole génèrent souvent de nouveaux emplois à mesure que les marchés se développent, en raison des intrants nécessaires à la production des agriculteurs et de l'acheminement de cette production vers les marchés. Cette section vise à déterminer si les immigrés jouent ces rôles dans le secteur agricole des quatre pays pour lesquels suffisamment des données ont été collectées sur les immigrés : Burkina Faso, Costa Rica, Côte d'Ivoire et République dominicaine.

Selon les données IPPMD, les ménages avec un immigré étaient moins susceptibles d'être actifs dans le secteur agricole, même si les différences étaient significatives uniquement au Costa Rica et en République dominicaine (graphique 4.11). Cela contraste avec le fait que les immigrés travaillent souvent dans le secteur agricole (voir chapitre 3). Cela pourrait tenir au fait que les immigrés n'ont pas le capital nécessaire pour investir dans les activités agricoles. L'agriculture exige une certaine quantité de capital financier, humain et social, dont ne disposent pas nécessairement les immigrés. L'explication est crédible, car, selon les données, les immigrés sont en moyenne plus pauvres que les ménages nés dans le pays, sauf au Burkina Faso. S'ils sont sous-représentés dans le secteur agricole, les ménages immigrés peuvent néanmoins y contribuer, par exemple à travers leur travail (voir chapitre 3).

Graphique 4.11. Les ménages immigrés sont moins susceptibles d'exercer des activités agricoles
Part des ménages immigrés, par secteur (%)



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages non agricoles sur ménages agricoles. L'Arménie, le Cambodge, la Géorgie, Haïti, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus parce qu'il n'a pas été collecté de données sur les immigrés dans ces pays ou que l'échantillon est trop faible.

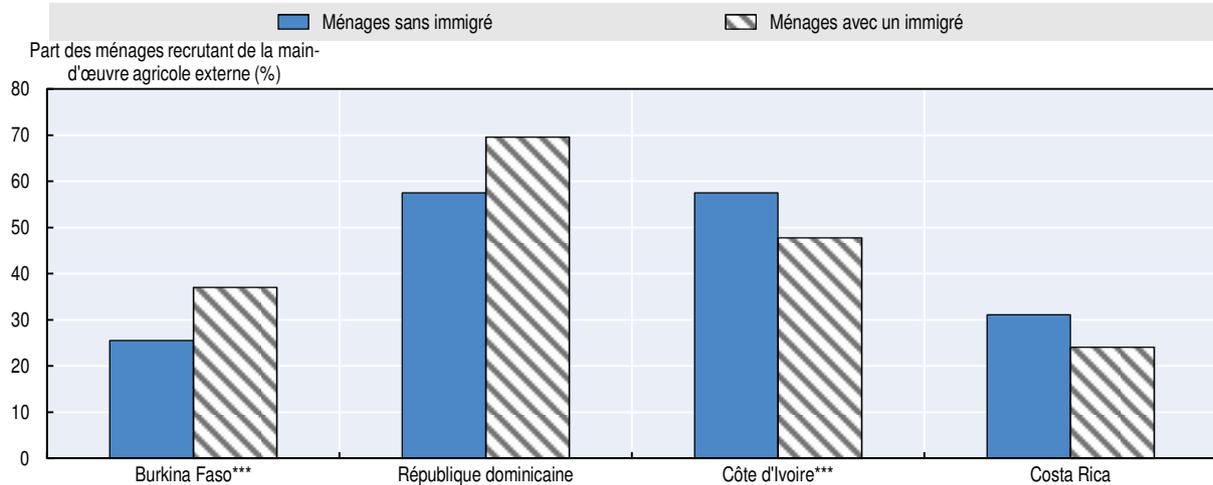
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478810>

De plus, en République dominicaine, les ménages agricoles avec un immigré étaient plus susceptibles que les ménages nés dans le pays de vendre sur le marché le produit de leur dernière récolte (90 % contre 74 %), au bénéfice de l'ensemble de l'économie. Au Burkina Faso et en République dominicaine, les immigrés ont également tendance à embaucher plus de travailleurs extérieurs au ménage (graphique 4.12). Une régression probit a confirmé plus encore ces résultats pour le Burkina Faso (tableau 4.5).

Graphique 4.12. **Les ménages immigrés peuvent contribuer à la création d'emplois**

Part des ménages embauchant des travailleurs agricoles extérieurs



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. L'Arménie, le Cambodge, la Géorgie, Haïti, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus parce qu'il n'a pas été collecté de données sur les immigrés dans ces pays ou que l'échantillon est trop faible.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478827>

Tableau 4.5. **Le rôle des immigrés dans le secteur agricole**

Variable dépendante : Le ménage a embauché des travailleurs agricoles externes

Principale variable étudiée : Le ménage a un immigré

Modèle de régression : Probit

Échantillon : Ménages agricoles

Variable dépendante Le ménage a embauché des travailleurs agricoles externes

Burkina Faso



Costa Rica

Côte d'Ivoire

République dominicaine

Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la variable dépendante et la principale variable indépendante étudiée. L'Arménie, le Cambodge, la Géorgie, Haïti, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus parce qu'il n'a pas été collecté de données sur les immigrés dans ces pays ou que l'échantillon est trop faible⁸.

Pour conclure cette section, les migrations sembleraient impliquer des coûts de main-d'œuvre pour les ménages qui perdent un membre productif, mais elles profitent généralement aux pays d'origine. Les ménages avec un émigré recourent à plus de main-d'œuvre, en leur sein ou à l'extérieur. Il y a par conséquent moins de risques de sous-emploi. De plus, dans certains pays, les transferts de fonds comme les migrations de retour alimentent les investissements dans le secteur agricole et hors de ce secteur. Cela peut

être un signe que le pays est en train d'échapper à la dépendance à l'égard de l'agriculture. Concernant les pays d'accueil, il y a des indications claires que les immigrés génèrent des retombées positives pour l'économie.

Comment les politiques agricoles influent-elles sur les migrations ?

La première partie de ce chapitre examinait la façon dont les migrations influent sur le secteur agricole, mais l'inverse est également vrai : les politiques agricoles peuvent aussi influencer sur les migrations. Le projet IPPMD a collecté des données sur plusieurs politiques et programmes ciblant directement les agriculteurs. Ils sont décrits ci-dessous et classés en trois groupes distincts selon qu'ils allègent des contraintes financières, reposent sur une formation ou offrent un mécanisme de réduction des risques ou d'assurance (encadré 4.1).

Encadré 4.1. Politiques et programmes agricoles couverts dans le projet IPPMD

L'enquête sur les ménages du projet IPPMD a permis de demander aux membres adultes des ménages s'ils bénéficiaient de certains programmes et politiques agricoles¹. Les politiques agricoles comprennent des subventions ou des services gratuits, des programmes de formation et des mécanismes d'assurance tels que les programmes « paiement contre travail », « intrants contre travail », « nourriture contre travail », l'assurance-récolte et l'agriculture contractuelle (listés dans le graphique 4.13). La liste complète des programmes en vigueur dans chacun des dix pays figure à l'Annexe 4.A1. De plus, l'enquête sur les communautés a permis de collecter des informations sur la présence de coopératives agricoles dans les communautés, ainsi que sur la mise en œuvre de certains types de subventions et de programmes de formation.

Graphique 4.13. Les politiques agricoles examinées dans les enquêtes IPPMD

Programmes de subvention	Programmes de formation	Programmes fondés sur des assurances	Programmes inclus dans l'enquête communautaire
<ul style="list-style-type: none"> Subventions : <ul style="list-style-type: none"> graines autres types d'intrants recrutement de main-d'œuvre carburant pour des groupes spécifiques Services gratuits : <ul style="list-style-type: none"> services vétérinaires dispersion des espèces animales Prêts 	<ul style="list-style-type: none"> Formation agricole Autres types de programmes de vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture sous contrat Programmes de rémunération en espèces du travail Programmes « vivres-contre travail » Couverture au titre de l'assurance-récolte 	<ul style="list-style-type: none"> Coopératives d'agriculteurs Subventions Programmes de formation

1. La question concernant la participation à des programmes liés à l'agriculture était formulée de la manière suivante : "Au cours des cinq dernières années, un membre de votre ménage a-t-il participé au programme suivant ?".

Il n'est pas toujours évident de savoir si les politiques agricoles présentées à l'encadré 4.1 ont un effet positif ou négatif net sur les flux migratoires.

En augmentant le flux de revenus du ménage, les **subventions agricoles** réduisent ses difficultés financières. De ce fait, elles peuvent amoindrir le besoin pour le ménage de chercher ailleurs d'autres sources de revenus, et ainsi réduire la pression en faveur de l'émigration. D'un autre côté, elles peuvent fournir suffisamment de revenus pour la rendre possible. En fait, la littérature empirique est mitigée concernant ce sujet. Les indications tirées du programme mexicain *Procampo*, qui consiste essentiellement en transferts monétaires sans

condition, sont sujettes à débat. D'une part, si selon une étude il a réduit les flux migratoires (Cuecuecha et Scott, 2009), une autre souligne que les flux vers les États-Unis ont augmenté (Cortina, 2014). Les subventions agricoles peuvent aussi constituer pour les ménages une incitation à investir dans des activités agricoles et à y affecter des fonds, et donc accroître les transferts de fonds ; mais elles peuvent aussi rendre ces transferts de fonds moins nécessaires, et partant réduire leurs flux. De même, les subventions agricoles peuvent inciter les émigrés à rentrer au pays et – plus important encore – à y rester.

L'amélioration des compétences des travailleurs est la stratégie adoptée dans de nombreux pays en développement, comme l'indique le chapitre 3. Les **formations agricoles** peuvent apporter les compétences requises pour gagner en efficacité et améliorer les rendements, et partant réduire le besoin d'émigrer. D'autre part, en rendant les travailleurs plus efficaces et sans doute plus employables, les formations peuvent en fait les rendre plus attractifs aux yeux d'employeurs à l'étranger. Les transferts de fonds peuvent compléter ces nouvelles compétences en procurant le revenu nécessaire pour investir dans la mécanisation, par exemple. De même, la disponibilité de formations pourrait inciter des émigrés à rentrer au pays s'ils estiment qu'une formation déboucherait sur de meilleurs rendements, et peut accroître la probabilité de rester dans le pays d'origine. Mais, là encore, si la formation rend les travailleurs plus employables ailleurs, ils peuvent être moins susceptibles de rentrer dans la mesure où leurs employeurs peuvent souhaiter les garder plus longtemps.

Assurance et réduction des risques sont au cœur de l'émigration. La question du risque joue un rôle crucial concernant les décisions liées à l'émigration et ceci s'illustre de deux façons. Tout d'abord l'émigration peut constituer une réponse face à un niveau de risque général relatif aux conditions de vie. La théorie de la nouvelle économie des migrations pour le travail (New Economics of Labour Migration, NELM) suggère que l'émigration est une stratégie de diversification des risques (Stark, 1991). Elle avance que dans les environnements à haut risque, où les marchés du crédit et de l'assurance sont faibles, l'émigration offre une solution alternative en réduisant les risques pesant sur le ménage, grâce à la diversification des sources de revenus. En d'autres termes, l'émigration est considérée comme un moyen d'échapper à des environnements caractérisés par des variabilités fortes en matière de revenu. Ensuite, l'émigration représentant une solution risquée, l'attitude vis-à-vis du risque au niveau de l'individu et du ménage joue également un rôle en encourageant ou en décourageant l'élan en faveur de l'émigration. Les données empiriques semblent indiquer que les individus peu enclins à prendre des risques sont moins susceptibles de s'intéresser à un projet d'émigration. À titre d'exemple, une étude portant sur les zones rurales du Mexique indique que les femmes ayant une forte aversion à l'égard du risque ont une plus grande probabilité de migrer pour quitter des zones connaissant une forte variabilité des conditions climatiques, alors que cette donnée n'affecte pas l'incidence de la migration chez les hommes (Conroy, 2009). Une autre étude consacrée aux migrations entre zones rurales et urbaines en Chine, Akgüç et al. (2015), constate que les migrants et les membres de leur famille sont nettement moins sensibles au risque que leurs homologues restés dans la région d'origine.

Les individus émigrent souvent pour rechercher un revenu plus stable ou surmonter un choc. Être exposé au risque, faute de terres ou de titre de propriété sur la terre, par exemple, peut pousser des ménages à chercher des alternatives telles que l'émigration. Ainsi, en l'absence de terres, il y a peu d'alternatives à l'émigration pour les travailleurs ruraux vivant dans des économies agricoles pauvres. Réduire ce risque devrait amoindrir le besoin d'émigrer. Cependant, dans certains cas, cela peut l'accroître pour les individus enclins à prendre des risques, pour qui un risque réduit est une occasion à exploiter. Le risque est

également un déterminant important des transferts de fonds, ceux-ci aidant les ménages à lisser leur consommation et à traverser les difficultés financières. Par conséquent, les mécanismes de réduction des risques – tels que la protection de l'assurance-récolte et les programmes publics d'agriculture contractuelle offrant une garantie de revenu même en cas de mauvaises récoltes – peuvent également réduire le besoin de transferts de fonds. D'autre part, les mesures de réduction des risques peuvent aussi rendre les investissements plus sûrs et donc contribuer à accroître les flux de transferts de fonds. De façon similaire, des risques réduits peuvent inciter au retour si la raison première de l'émigration était d'éviter les risques ; cela peut aussi accroître la probabilité de rester une fois que l'individu est rentré.

Outre ces liens, l'accès à des politiques de ce type peut donner aux immigrés l'élan nécessaire pour investir dans ce secteur et s'intégrer économiquement dans la société.

En somme, les liens potentiels entre les politiques agricoles et les migrations sont complexes. Les recherches du projet IPPMD se sont efforcées de dégager un certain nombre de tendances de l'analyse empirique. Les conclusions sont présentées ci-dessous.

Globalement, les subventions étaient les politiques les plus populaires dans les dix pays étudiés. Sur l'ensemble des ménages étudiés, 9 % avaient bénéficié de subventions ou de politiques similaires, et seulement 5 % d'une formation et 1 % de politiques d'assurance/réduction des risques (tableau 4.6). Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, souvent, les subventions sont simples à gérer et ne prêtent pas à controverse. En décidant de subventionner les semences ou de payer les services vétérinaires, le gouvernement peut donner aux ménages un coup de pouce qui les encourage à utiliser ces services ou à y investir. Cela diffère des programmes de formation, auxquels les ménages doivent participer activement en assistant aux cours. Les subventions ont également un caractère plus universel : les programmes sont ouverts à tous les ménages visés, quelles que soient leurs formations et connaissances préalables. En revanche, pour qu'un programme de formation soit profitable, il est souvent exigé de savoir lire et écrire, ainsi que de posséder un certain niveau de connaissances. En outre, il n'est pas toujours clair pour le ménage qu'il bénéficie d'un programme d'assurance.

Tableau 4.6. Les programmes de type subvention étaient les plus populaires auprès des ménages du projet IPPMD

Nombre et proportion des ménages bénéficiant de programmes agricoles

Pays	Programmes de type subvention (%)	Formation (%)	Assurance (%)
Arménie	229 (23)	5 (1)	31 (3)
Burkina Faso	217 (13)	61 (4)	22 (1)
Cambodge	136 (8)	322 (19)	9 (1)
Costa Rica	24 (9)	27 (10)	13 (5)
Côte d'Ivoire	51 (4)	26 (2)	1 (<1)
Géorgie	124 (11)	19 (2)	26 (2)
Haïti	49 (11)	20 (4)	8 (2)
Maroc	35 (6)	0 (0)	0 (0)
Philippines	33 (6)	11 (2)	2 (<1)
République dominicaine	10 (2)	11 (3)	4 (1)
Moyenne non pondérée	9%	5%	1%

Note : Les nombres entre parenthèses représentent la part du total des ménages agricoles interrogés.

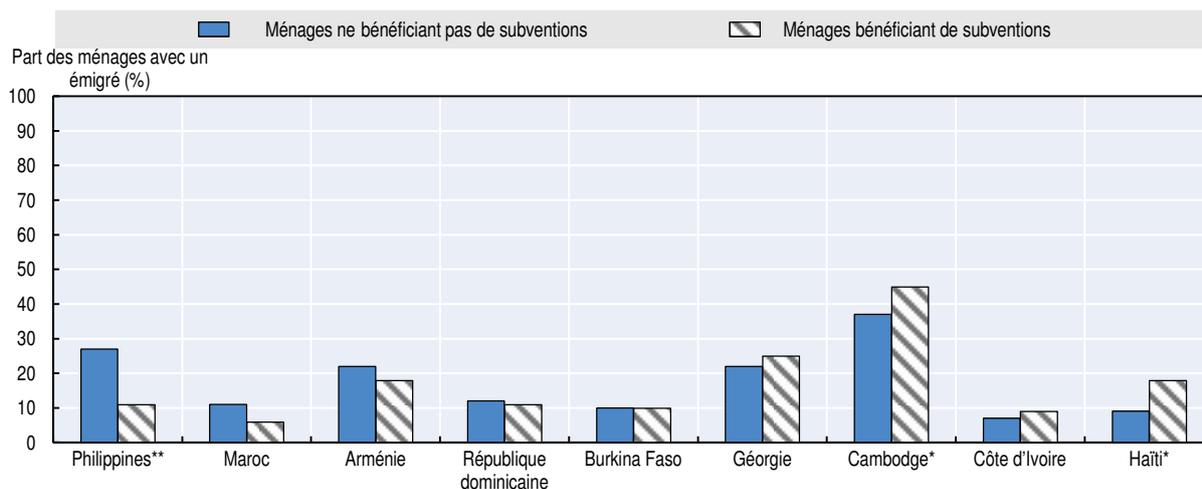
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les subventions agricoles peuvent réduire l'émigration dans les pays plus riches, mais l'accroître dans les pays plus pauvres

Globalement, les subventions agricoles semblent jouer un rôle dans certains pays (graphique 4.14). Par exemple, les résultats IPPMD montrent que les ménages avec un émigré étaient plus susceptibles d'en bénéficier que de ne pas en bénéficier au Cambodge (43 % contre 37 %), en Haïti (18 % contre 9 %), alors que c'était l'inverse au Maroc (6 % contre 11 %) et aux Philippines (11 % contre 27 %). Ces différences sont confirmées par l'analyse de régression pour le Cambodge, le Maroc et les Philippines (tableau 4.7).

Graphique 4.14. Les subventions agricoles peuvent réduire l'émigration dans les pays plus riches, mais l'accroître dans les pays plus pauvres

Part des ménages avec un émigré, selon qu'ils ont ou non bénéficié de subventions agricoles



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Elle traduit la différence statistique entre les ménages ayant bénéficié de subventions et les ménages n'ayant pas bénéficié de subventions. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages bénéficiaires sur ménages non bénéficiaires. Le Costa Rica est exclu à cause de la faiblesse de l'échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478835>

Les ménages bénéficiaires étaient aussi plus susceptibles d'avoir un membre ayant l'intention d'émigrer dans les 12 prochains mois au Cambodge (18 % contre 12 % pour les ménages non bénéficiaires) et en Haïti (12 % contre 6 %) et d'émigrer dans un délai indéterminé au Burkina Faso (18% contre 13%) et en Côte d'Ivoire (41% contre 25%). Dans ces pays, les subventions agricoles semblent réduire les obstacles à l'émigration (réels ou imaginaires) dans l'immédiat. L'analyse de régression le confirme pour le Burkina Faso, le Cambodge et la Côte d'Ivoire : la probabilité d'avoir un membre qui a l'intention d'émigrer dans les 12 prochains mois est plus élevée dans les ménages ayant bénéficié de subventions. Le contraire est vrai pour l'Arménie, où les subventions ont tendance à réduire la probabilité d'avoir dans le ménage un membre ayant l'intention d'émigrer (tableau 4.7, colonne 2).

Comment ces différences peuvent-elles s'expliquer ? Au Cambodge, le gouvernement a pour projet de développer le secteur agricole, notamment en accordant des subventions et en aidant financièrement les ménages à investir et à diversifier leurs activités. Mais cette augmentation des subventions encourage-t-elle une émigration plus importante à partir de ce secteur ? Il est également probable que les programmes de subvention dans des pays tels

que le Burkina Faso, le Cambodge, la Côte d'Ivoire et Haïti visent à aider les agriculteurs de subsistance à joindre les deux bouts. Au Maroc et aux Philippines, les subventions semblent avoir encouragé la population à demeurer dans le pays – peut-être même d'une manière productive. L'augmentation des subventions pourrait donc produire des bénéfices pour le secteur agricole dans ces pays. De telles subventions pourraient, par exemple, viser à faciliter la transition vers des activités plus commerciales et en lien avec les phases postérieures aux récoltes.

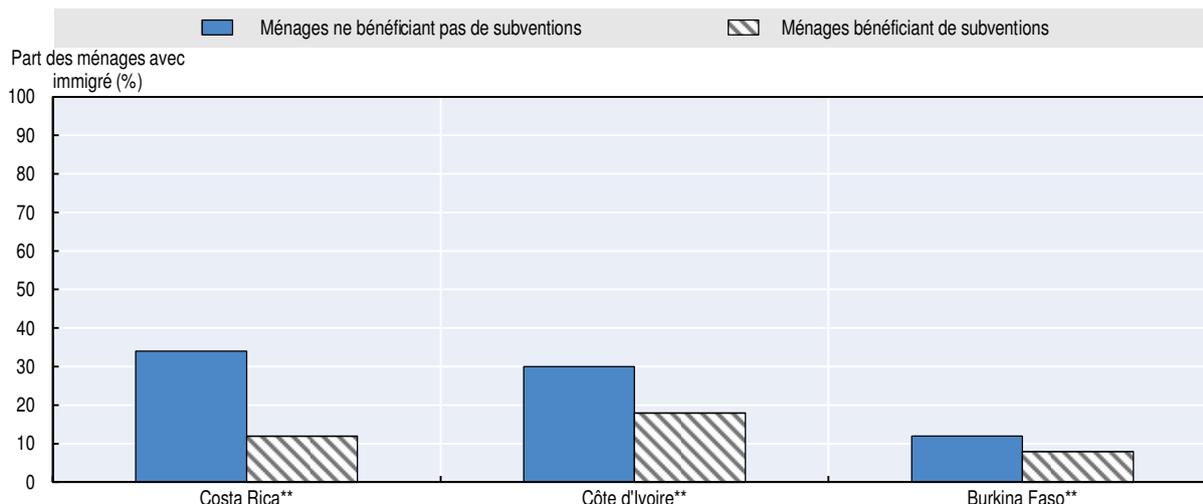
L'analyse de régression confirme que les subventions agricoles sont susceptibles d'évincer les transferts de fonds au Maroc, malgré des statistiques descriptives montrant peu de différences dans les taux de transfert entre ceux bénéficiant de subventions et ceux n'en bénéficiant pas (24% chacun). Ceci s'explique par le fait que les transferts de fonds sont fortement corrélés avec le fait de vivre dans une zone rurale et avec la proportion de personnes à charge et négativement corrélés avec le ratio hommes-femmes du ménage au Maroc, toutes ces variables ayant été contrôlées dans l'analyse de régression. Par exemple, les transferts de fonds peuvent être effectués afin de compenser la perte de main-d'œuvre masculine travaillant dans les champs, ou l'absence de crédit disponible dans les zones rurales ; les transferts de fonds aident à combler le manque. D'autre part, au Cambodge, les données confirment l'existence d'un lien positif entre les transferts de fonds et les subventions agricoles (49% pour les ménages bénéficiaires, 40% pour les ménages non bénéficiaires), signe qu'ils peuvent inciter à investir davantage dans les activités agricoles dans ce pays (tableau 4.7). Comme en matière d'émigration, le Maroc et le Cambodge se trouvent aux deux extrémités du spectre du développement agricole. Bien que l'agriculture joue un rôle important au Maroc, son poids dans le PIB y est moindre qu'au Cambodge, où l'agriculture est le principal secteur d'activité. Partant d'un niveau plus faible de développement (agricole), les émigrés peuvent être plus désireux de continuer à transférer des fonds au Cambodge, comparé à une économie plus développée telle que le Maroc.

Par ailleurs, d'une manière générale il n'y a pas de lien établi entre migration de retour et subventions agricoles, à l'exception de ce qui est constaté en Arménie, où 69% des ménages bénéficiaires avaient un migrant de retour alors que le pourcentage était de 65% pour les ménages non bénéficiaires. Les subventions agricoles dans ce pays semblent fournir aux migrants une incitation pour rentrer dans leur pays d'origine. Cependant, elles ne paraissent pas inciter à rester dans le pays, l'analyse de régression ne démontrant aucun lien entre les subventions agricoles et la durabilité des migrations de retour. Bien que dans 73% des ménages bénéficiaires au Maroc par exemple, les migrants de retour n'avaient pas pour projet d'émigrer de nouveau, alors que ce taux était de 60% au sein des ménages non bénéficiaires, l'analyse de régression ne confirme pas l'existence d'une telle relation. En raison de la très petite taille des échantillons, ces résultats doivent toutefois être interprétés avec précaution.

Concernant l'immigration, il est difficile de déterminer si les immigrés sont venus travailler dans un pays parce qu'il offre des subventions agricoles. Cependant, une analyse fondée sur les données IPPMD confirme que les ménages avec un immigré sont sous-représentés au Burkina Faso, au Costa Rica, en Côte d'Ivoire et en République dominicaine, les quatre pays pour lesquels l'immigration a été analysée dans le projet IPPMD (graphique 4.15). C'est plus probablement un signe que les immigrés ont moins accès à ces types de programmes que les ménages nés dans le pays. L'analyse de régression confirme un lien négatif au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire (tableau 4.7).

Graphique 4.15. Les immigrés ont moins accès aux subventions agricoles

Part des ménages avec un immigré, selon qu'ils ont ou non bénéficié de subventions agricoles



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages non bénéficiaires sur ménages bénéficiaires. L'Arménie, le Cambodge, la Géorgie, Haïti, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus parce qu'il n'a pas été collecté de données sur les immigrés dans ces pays ou que l'échantillon est trop faible.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933478843>

Tableau 4.7. Les liens entre les subventions agricoles et le comportement migratoire

Variable dépendante : Situation migratoire

Variable étudiée : Le ménage a bénéficié d'une subvention agricole au cours des cinq dernières années

Modèle de régression : Probit

Échantillon : Ménages agricoles

Pays	Le ménage a un émigré	Un membre du ménage a l'intention d'émigrer	Le ménage a reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois	Le ménage a un migrant de retour qui n'a pas l'intention d'émigrer de nouveau	Le ménage a un immigré
Arménie		↓			s.o.
Burkina Faso		↑			↓
Cambodge	↑	↑ ¹	↑		s.o.
Costa Rica	s.o.	s.o.		s.o.	↓
Côte d'Ivoire		↑			↓
Géorgie					s.o.
Haïti				s.o.	s.o.
Maroc	↓		↓		s.o.
Philippines	↓				s.o.
République dominicaine				s.o.	s.o.

Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la politique et la situation migratoire concernée. Un effet fixe supplémentaire pour les régions administratives a été introduit pour les régressions portant sur l'émigration et les résultats liés aux transferts de fonds. La mention « s.o. » signifie que l'échantillon du pays était trop faible pour mener une analyse précise.

1. Le lien positif estimé entre les intentions en termes d'émigration et les subventions agricoles sont uniquement valides pour les individus ayant l'intention d'émigrer au cours des 12 prochains mois au Cambodge⁹.

La formation agricole a peu d'influence sur la situation migratoire

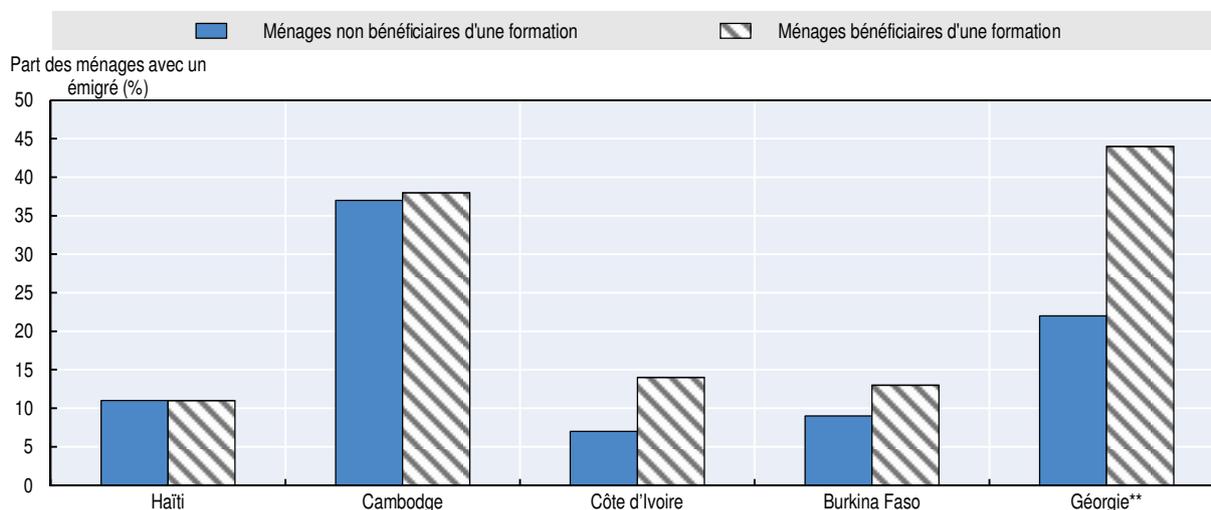
Les programmes de formation agricole semblent avoir peu d'effet sur le comportement migratoire. Cela peut tenir à ce qu'ils mettent du temps à porter leurs fruits. Cela peut aussi tenir à ce que ce sont les individus qui en bénéficient, alors que cette analyse se concentre

sur les ménages. Quoi qu'il en soit, les liens existant entre la formation dont bénéficie un membre d'un ménage et la décision d'émigrer que prend un autre membre de ce ménage ne sont pas toujours clairs.

En examinant le lien entre émigration et formation agricole, les données de plusieurs pays – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République dominicaine et Géorgie, notamment – suggèrent que l'émigration est plus importante dans les ménages ayant bénéficié d'une formation (graphique 4.16). Cependant, le seul pays pour lequel l'analyse de régression confirme une forte corrélation entre formation agricole et émigration est la Géorgie (tableau 4.8). Le poids du secteur agricole dans son économie a rapidement diminué, tandis que l'industrie et les services y sont en pleine expansion : il se peut donc que la formation agricole précipite le retrait de ce secteur. En outre, si l'on considère les intentions concernant l'émigration, les ménages cambodgiens dont l'un des membres bénéficie d'une formation sont également plus susceptibles que les ménages ne bénéficiant pas d'une formation d'avoir un membre ayant l'intention d'émigrer dans les 12 prochains mois. Ceci indique également que la formation peut être inadaptée au marché de l'emploi local ou que la demande provenant des pays voisins, dans le cas présent, la Thaïlande, est si forte et les emplois mieux payés que le facteur d'attraction l'emporte.

Graphique 4.16. L'émigration est liée à la formation agricole dans certains pays

Part des ménages avec un émigré, selon qu'ils ont ou non bénéficié d'une formation agricole



Notes : La signification statistique, calculée au moyen du test du khi carré, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Elle traduit la différence statistique entre les ménages ayant bénéficié d'une formation agricole et les ménages n'en ayant pas bénéficié. Les pays sont classés en fonction du ratio ménages non bénéficiaires sur ménages bénéficiaires. L'Arménie, le Costa Rica et le Maroc ne sont pas inclus à cause de la faiblesse de l'échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933478857>

Fait notable, les ménages bénéficiant d'une formation sont moins susceptibles d'être des ménages avec un immigré en Côte d'Ivoire (tableau 4.8) ; 30% des ménages ne bénéficiant pas d'une formation étaient des ménages avec un immigré, contre seulement 19% des ménages bénéficiant d'une formation. Cela ne suggère pas que ces formations soient un facteur d'attraction pour les immigrés, mais il se peut que de tels programmes ciblent les immigrés ou que ceux-ci soient particulièrement intéressés à y participer s'ils connaissent mal les activités agricoles du pays. En fait, comme indiqué précédemment, les ménages avec un immigré sont sous-représentés parmi les ménages qui ont leurs propres activités agricoles.

Tableau 4.8. Les liens entre les programmes de formation agricole et le comportement migratoire

Variable dépendante : Situation migratoire			
Variable étudiée : Le ménage a bénéficié d'une formation agricole			
Modèle de régression : Probit			
Échantillon : Ménages agricoles			
Pays	Le ménage a un émigré	Un membre du ménage a l'intention d'émigrer	Le ménage a un immigré
Burkina Faso			
Cambodge		↑	s.o.
Costa Rica	s.o.	s.o.	
Côte d'Ivoire			↓
Géorgie	↑		s.o.
Haiti			s.o.

Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la politique et la situation migratoire concernée. Les échantillons étant en général de faible taille, aucun effet fixe pour les régions administratives n'a été introduit. L'Arménie, la République dominicaine, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus en raison de la faiblesse de l'échantillon. La mention " s.o." signifie que l'échantillon du pays était trop faible pour mener une analyse précise¹⁰.

L'effet des programmes d'assurance et de réduction des risques varie

L'effet des mécanismes fondés sur l'assurance est plus varié. Cela pourrait tenir à la nature diversifiée de ces programmes, qui vont des contrats gouvernementaux basés sur la production agricole des ménages aux mécanismes de compensation en cas de catastrophe naturelle. De plus, les pays pour lesquels il a été collecté assez de données pour mener une analyse approfondie sont également bien moins nombreux.

La Géorgie est le seul pays dans lequel de tels programmes ont tendance à avoir un effet. Par exemple, les ménages généralement couverts par ces mécanismes d'assurance tendent à y être des ménages avec un émigré, tandis que la probabilité que ce soit des ménages avec un migrant de retour est moins élevée (tableau 4.9). Cela peut être lié à la trajectoire récente de la Géorgie concernant le poids de l'agriculture dans son PIB. Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB en Géorgie a considérablement diminué. Il est donc possible que ces types de programmes, tout comme c'est le cas pour les programmes de formation, augmentent la probabilité que les agriculteurs géorgiens ou les membres de leur ménage quittent ce secteur à faible croissance.

Tableau 4.9. Les liens entre les programmes d'assurance agricole et le comportement migratoire

Variable dépendante : Situation migratoire					
Variable étudiée : Le ménage a bénéficié d'un mécanisme d'assurance agricole					
Modèle de régression : Probit					
Échantillon : Ménages agricoles					
Pays	Le ménage a un émigré	Un membre du ménage a l'intention de migrer	Le ménage a reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois	Le ménage avec un migrant de retour	Le ménage a un immigré
Arménie					s.o.
Burkina Faso					
Costa Rica	s.o.	s.o.		s.o.	
Géorgie	↑				s.o.

Note : Les flèches indiquent une relation positive ou négative statistiquement significative entre la politique et la situation migratoire concernée. Le Cambodge, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, Haïti, le Maroc et les Philippines ne sont pas inclus en raison de la faiblesse de l'échantillon. La mention « s.o. » signifie que l'échantillon du pays était trop faible pour mener une analyse précise¹¹.

Dans les quatre pays où des données ont été collectées, il n'y a pas de lien entre les mécanismes d'assurance agricole et les transferts de fonds, ce qui signifie que la politique ne semble pas évincer les transferts de fonds. Concernant les immigrés, il ne semble pas y avoir de différence en termes d'accès selon qu'il s'agisse de ménages avec ou sans immigré au Burkina Faso et au Costa Rica.

Recommandations de politiques

L'agriculture constitue un secteur important dans toutes les stratégies de développement des pays du projet IPPMD. Toutes visent la diversification, l'expansion, l'exportation et l'investissement, en dépit du fait que la valeur ajoutée agricole représente une part décroissante du PIB. Ce chapitre apporte des éléments indiquant que les migrations peuvent aider à atteindre ces objectifs.

Les données indiquent que les ménages avec un émigré comptent sur davantage de main-d'œuvre en leur sein et embauchent également plus de travailleurs externes. S'il peut en résulter davantage de pressions sur ces ménages, cela indique aussi une meilleure allocation du travail dans des pays où le sous-emploi et la faible productivité caractérisent le secteur agricole. Le secteur bénéficie également des migrations par le biais des transferts de fonds et, dans une moindre mesure, des migrations de retour, qui sont liés à davantage d'investissements dans les actifs agricoles. De plus, les migrations de retour sont particulièrement liées à l'investissement dans les entreprises non agricoles, ce qui peut traduire une transition de l'agriculture vers les secteurs non agricoles. Les ménages avec un immigré sont moins susceptibles que les ménages nés dans le pays d'exercer leurs propres activités dans le secteur agricole, possiblement en raison de contraintes financières. Néanmoins, selon certaines indications, les ménages avec un immigré contribuent bien à l'économie agricole. Par exemple, en République dominicaine, ils sont plus susceptibles de vendre sur le marché le produit de leurs récoltes, et, au Burkina Faso, d'engager des travailleurs externes pour mener leurs activités agricoles.

Les politiques du secteur agricole influent sur les décisions migratoires, qui à leur tour ont une influence sur l'importance de l'aide que les migrations peuvent apporter à la croissance du secteur. L'effet des subventions agricoles dépend du niveau de développement et du poids de la valeur ajoutée agricole dans le PIB du pays. Dans les pays à l'économie diversifiée, elles sont liées à moins d'émigration, peut-être parce qu'elles permettent aux ménages d'investir dans leurs activités ou de les diversifier. Dans les pays plus pauvres, où l'agriculture joue un rôle important dans l'économie et où beaucoup d'activités agricoles contribuent à la subsistance, les subventions agricoles semblent favoriser l'émigration, probablement parce qu'elles aident à lever les contraintes financières. Ceci peut s'expliquer par le fait que les subventions dans les économies diversifiées visent à favoriser une transition en direction des activités commerciales et post-récolte, tandis que celles qui concernent les économies principalement défavorisées et agraires ont pour but de réduire la pauvreté des agriculteurs de subsistance. Si la baisse de l'émigration fait partie des objectifs des politiques de ces pays, ceux-ci devraient y introduire ou y renforcer la conditionnalité, plutôt que de fixer un objectif chiffré, en termes de production ou d'investissement. De plus, les subventions agricoles peuvent interagir avec la décision de transférer des fonds. Selon certaines indications, les programmes de formation favorisent l'émigration, ce qui suggère que les compétences qui y sont enseignées peuvent être utiles pour travailler ailleurs. En Géorgie, où les programmes sont diversifiés et offrent stabilité et revenu garanti par le biais de programmes « paiement contre travail » et de l'agriculture contractuelle, il existe un lien entre

les mécanismes d'assurance agricole et l'émigration. De plus, de tels programmes réduisent le taux de migration de retour en Géorgie. À l'inverse, en Arménie, où les mécanismes d'assurance consistent essentiellement à offrir une compensation en cas de catastrophe naturelle, ces programmes semblent réduire l'émigration. L'explication tient notamment à ce qu'en Arménie le programme de compensation intervient *ex post* et exige donc que le ménage agricole maintienne un apport de travail important, qui peut constituer pour lui la seule source de financement, tandis qu'en Géorgie la stabilité et la dimension garantie des mécanismes peuvent lui permettre de financer l'émigration d'un de ses membres. Par ailleurs, en général, les programmes de subvention agricole et d'assurance ne sont pas offerts aux immigrés, ce qui peut limiter la contribution de ces derniers au secteur, notamment en termes d'investissement, que ce soit ou non dans ce secteur.

Les programmes agricoles individuels ne devraient cependant pas être considérés comme des silos. Les subventions agricoles qui permettent la transition vers des activités post-récolte nécessitent d'autres programmes appropriés facilitant une telle transition, comme ceux relatifs aux infrastructures, à la main-d'œuvre qualifiée et à la facilitation de l'accès aux intrants, tels que les terres cultivables.

Tableau 4.10. **Optimiser les migrations pour le développement dans le secteur agricole**

Recommandations de politiques	
Émigration	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à ce que les mécanismes du marché de l'emploi tels que les agences pour l'emploi se développent en direction des zones rurales, afin que les ménages agricoles avec un émigré puissent remplacer plus facilement la main-d'œuvre perdue en cas de besoin. ● Inclure, mettre en œuvre et accroître la conditionnalité dans les programmes d'aide à l'agriculture, tels que les subventions et les programmes de formation agricole, par le biais de pratiques qui soient plus durables et commerciales, afin de réduire l'utilisation de ces programmes dans le financement de l'émigration. ● Lier les mécanismes d'assurance à des avantages en nature pour la prochaine saison de récolte plutôt qu'à des remises de fonds dépendant de la qualité et de la quantité de la production agricole afin de s'assurer qu'ils ne servent pas à financer l'émigration d'un membre du ménage.
Transferts de fonds et migrations de retour	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir l'investissement des fonds transférés dans l'expansion agricole et les petites entreprises agricoles en développant les compétences financières et entrepreneuriales des ménages, afin de leur permettre de prendre des décisions d'investissement plus éclairées. ● Fournir aux migrants de retour cherchant à investir dans l'agriculture des incitations financières telles que des prêts et des crédits d'impôt, et leur apporter des compétences entrepreneuriales. ● S'assurer que les zones rurales disposent de marchés du crédit et d'organismes de transfert de fonds adéquats en soutenant les coopératives agricoles et les caisses de crédit mutuel, afin que les transferts de fonds soient facilement acheminés vers les activités agricoles. ● Construire des infrastructures agricoles appropriées, notamment en termes d'irrigation et d'accès aux terres et aux marchés, afin d'accroître l'attractivité du secteur pour les investisseurs.
Immigration	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire les barrières <i>de fait</i> à l'investissement des immigrés dans le secteur agricole, telles que le manque d'accès aux terres et aux marchés; réduire également les obstacles à l'investissement dans le secteur non-agricole, comme l'absence de droits de construction et de droits fonciers. ● Rendre l'aide à l'agriculture, notamment les subventions et les formations, accessible aux immigrés établis, grâce par exemple à des permis d'enregistrement résidentiels, afin de favoriser leur productivité et leurs investissements.

Notes

1. Ce chapitre se concentre sur les ménages, alors que l'approche du chapitre 3 est centrée sur les individus.
2. L'agriculture artisanale correspond aux activités agricoles à petite échelle pratiquées dans les limites du domicile de la personne, ce qui est comparable à l'industrie artisanale dans le secteur non agricole.

3. Les variables de contrôle comprennent, dans ces régressions, la taille du ménage, un indicateur de la richesse du ménage corrigé pour les ménages agricoles, le ratio hommes-femmes du ménage, la proportion de personnes à charge, ainsi que le fait que le ménage reçoive ou non des transferts de fonds, qu'il se trouve ou non dans une zone rurale et un effet fixe pour sa région administrative. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
4. La question posée aux ménages était de savoir s'ils avaient engagé des dépenses pour des actifs agricoles productifs, comme des équipements agricoles. Il est important de noter que dans la plupart des cas, le délai indiqué était de six mois, sauf en Arménie et en Géorgie, où il s'élevait à une année. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, le délai a été fourni par les personnes interrogées. Il s'élevait dans la plupart des cas à un an (80% et 91% des cas respectivement).
5. Bien qu'il y ait une corrélation entre les transferts de fonds et les dépenses agricoles au Maroc, ce n'est pas confirmé par l'analyse de régression.
6. Les variables de contrôle comprennent, dans ces régressions, la taille du ménage, un indicateur de la richesse du ménage corrigé pour les ménages agricoles, le ratio hommes-femmes du ménage, la proportion de personnes à charge, ainsi que le fait que le ménage reçoive ou non des transferts de fonds, qu'il se trouve ou non dans une zone rurale et un effet fixe pour sa région administrative. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
7. Les variables de contrôle comprennent, dans ces régressions, la taille du ménage, un indicateur de la richesse du ménage corrigé pour les ménages agricoles, le ratio hommes-femmes du ménage, la proportion de personnes à charge, ainsi que le fait que le ménage se trouve ou non dans une zone rurale et un effet fixe pour sa région administrative. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
8. Les variables de contrôle comprennent, dans ces régressions, la taille du ménage, un indicateur de la richesse du ménage corrigé pour les ménages agricoles, le ratio hommes-femmes du ménage, la proportion de personnes à charge, ainsi que le fait que le ménage se trouve ou non dans une zone rurale et un effet fixe pour sa région administrative. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
9. Les estimations concernant le fait que les ménages ont eu ou non un émigré parmi leurs membres au cours des cinq dernières années ne prennent pas en compte les ménages avec un émigré parti plus de cinq ans avant la date de l'enquête ou avec uniquement un migrant de retour. Les variables de contrôle comprennent la taille du ménage, la proportion de personnes à charge, le ratio hommes-femmes du ménage, un indicateur de la richesse du ménage, ainsi qu'une variable nominale rurale. En raison de la faiblesse des échantillons il n'a pas été inclus un effet fixe pour les régions. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
10. Les variables de contrôle comprennent la taille du ménage, la proportion de personnes à charge, le ratio hommes-femmes du ménage, un indicateur de la richesse du ménage, ainsi qu'une variable nominale rurale. En raison de la faiblesse des échantillons il n'a pas été inclus un effet fixe pour les régions. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.
11. Les variables de contrôle comprennent la taille du ménage, la proportion de personnes à charge, le ratio hommes-femmes du ménage, un indicateur de la richesse du ménage, ainsi qu'une variable nominale rurale. En raison de la faiblesse des échantillons il n'a pas été inclus un effet fixe pour les régions. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

Références

- Akgüç, M., X.Liu, M.Tani and K.Zimmermann (2015), "Risk Attitudes and Migration", *China Economic Review*, Vol.37 (C), pp.166-176.
- Böhme, M.H. (2015), « Does migration raise agricultural investment? An empirical analysis for rural Mexico », *Agricultural Economics*, International Association of Agricultural Economists, vol. 46, n° 2, pp. 211-225, 03.
- Carletto, C., B.Davis, N.McCarthy and T.Kilic (2009) "Assessing the Impact of Massive Out-Migration on Albanian Agriculture", *The European Journal of Development Research*, Palgrave Macmillan, European Association of Development Research and Training Institutes (EADI), Vol. 21(3), pp.448-470.
- Carletto, G., B. Davis, J. Miluka and Z. Zezza (2010), "The Vanishing Farms: The impact of international migration on Albanian family farming", *Journal of Development Studies*, Vol. 46(1), pp. 140-161, www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220380903197978.

- Cissé, P. et C. Daum (2010), « Migrations internationales maliennes, recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine », in *Dynamique migratoire, migration de retour et impacts sur les sociétés d'origine au Maghreb et en Afrique de l'Ouest*, Université Mohammed V-Agdal, Rabat, Maroc, 22-23 novembre.
- Conroy, H. (2009), "Risk Aversion, Income Variability, and Migration in Rural Mexico", California Center for Population Research, UCLA, mimeo.
- Cortina, J. (2014), « Subsidizing Migration? Mexican Agricultural Policies and Migration to the United States », *Policy Studies Journal*, vol. 42, n° 1, pp. 101-121.
- Cotula, L. et C. Toulmin (2004), *Migrations internationales et droits fonciers locaux en Afrique de l'Ouest*, Dossier 132, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres ; Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome ; Swedish International Development Cooperation, Stockholm.
- Cuecuecha, A. et J. Scott (2009), « The Effect of Agricultural Subsidies on Migration and Agricultural Employment », Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE), Document de travail n° 474.
- FAO et FIDA (2008), « International migration, remittances and rural development », Fonds international de développement agricole, Rome, 80 p.
- FAO (2016), "Migration, Agriculture and Rural Development: Addressing the root causes of migration and harnessing its potential for development", Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/3/a-i6064e.pdf>.
- Gonzalez-Velosa, G. (2011), « The Effects of Emigration and Remittances on Agriculture: Evidence from the Philippines », Université du Maryland, photocopié.
- Harris, J.R. et M.P. Todaro (1970), « Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis », *American Economic Review*, vol. 60, n° 1, pp. 126-142.
- IOM (2009), "Migration, Environment and Climate Change: Assessing the evidence", International Organization for Migration, Geneva.
- Lewis, W.A. (1954), « Economic Development with Unlimited Supplies of Labor », *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. 22, pp. 139-191.
- Lucas, R.E.B. (1987), « Emigration to South Africa's mines », *American Economic Review*, vol. 77, n° 3.
- Lucas, R.E.B. et O. Stark (1985), « Motivations to remit: Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol. 93, n° 5.
- McDowell, C. et A. de Haan (1997), *Migration and sustainable livelihoods: A critical review of the literature*, IDS Working Paper 65, Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton.
- McNeils, P., C. Miller, N. Mhlanga and S. Richter (2010), "Agricultural Investment Funds for Developing Countries", Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Mendola, M. (2005), *Migration and technological change in rural households: Complements or substitutes?* Document de travail, Dipartimento di Scienze Economiche, Aziendali e Statistiche, Università degli Studi di Milano, Milan.
- Rozelle, S., J.E. Taylor and A. de Brauw (1999), "Migration, Remittances, and Agricultural Productivity in China", *The American Economic Review*, Vol. 89, No. 2, pp. 287-292.
- Skeldon, R. (2003), « Migration and migration policy in Asia: A synthesis of selected cases », Département du développement international (DfID), Londres.
- Stark, O. (1991), "The Migration of Labor", Blackwell Publishing, Oxford.
- Tacoli, C. (2002), *Les transformations dans les rapports entre villes et campagne en Afrique sub-Saharienne et leur impact sur les modes de vie*, Briefing Paper Series on Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies, Briefing Paper 6, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres.
- Taylor, J.E. and F. Wouterse (2008), "Migration and Income Diversification: Evidence from Burkina Faso", *World Development*, Vol. 36(4), pp. 625-640.
- Tsiko (2009), « Impact of Migration on Food Security in Chiredzi, Zimbabwe », *Volens Africa*, www.volensafrika.org/Impact-of-Migration-on-Food.html?lang=en.

- Tsegai, D. (2004), *Effects of migration on the source communities in the Volta Basin of Ghana: Potential links of migration, remittances, farm and non-farm self-employment activities*, Working paper, Economics and Technological Change, Université de Bonn, Bonn.
- UN (2015), Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development, United Nations, New York, https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2051AAAA_Outcome.pdf.
- UN (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, United Nations Department of Economic and Social Affairs, New York.

ANNEXE 4.A1

*Liste des programmes agricoles couverts dans l'enquête
sur les ménages IPPMD, par pays*

	ARM	BFA	CIV	CRI	DOM	GEO	HTI	KHM	MAR	PHL
Subventions pour les semences	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Subventions pour d'autres types d'intrants	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Subventions pour embaucher des travailleurs	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Subventions pour le carburant	√									
Subventions ciblant des groupes spécifiques	√									
Services vétérinaires subventionnés	√									
Programme de distribution gratuite de bétail										√
Prêts subventionnés	√									
Programme de bons agricoles						√				
Programme de formation agricole	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Autre programme de vulgarisation				√	√			√		√
Agriculture contractuelle	√			√	√	√	√	√		√
Assurance-récolte	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Programme « paiement contre travail »	√	√	√			√	√		√	
Programme « intrants contre travail »	√	√	√			√			√	
Programme « nourriture contre travail »		√								
Aide financière post-catastrophe	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Réforme foncière	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√



Extrait de :

Interrelations between Public Policies, Migration and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264265615-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Optimiser les migrations pour le développement dans le secteur agricole », dans *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264274136-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.